75e ANNEE. — N° 60. MERCREDI 22 MAI 1935.

25 c.

# Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

*Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche*

**Abonnements**

| | 3 mois | 6 mois | 1 an |
|---|---|---|---|
| LOT et Départements limitrophes ..... | 11 fr. 50 | 21 fr. | 38 fr. |
| Autres départements ..... | 12 fr. | 22 fr. | 40 fr. |

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

**Rédaction & Administration**

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

*Rédacteurs :* Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

**Publicité**

| | | |
|---|---|---|
| ANNONCES JUDICIAIRES..... | | 1 fr. 70 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... | | 1 fr. 70 |
| RÉCLAMES 3e page | ( — d° — )..... | 2 fr. 75 |
| » 2e page | ( — d° — )..... | 4 fr. 50 |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Si on voit bien le mal qu'elle peut faire, on cherche en vain le bien qu'on peut attendre de la dévaluation.**

Des gens n'aiment pas qu'on évoque ces terribles difficultés financières qui causent tant de soucis aux gouvernements de tous les pays ! Çà donne des idées noires, çà fait penser à des malheurs et çà ne sert à rien ! A quoi bon se torturer le cerveau ? Les choses seront ce qu'elles seront et l'on verra bien ce qui arrivera !

— Oh ! oui, on le verra ! Il arrivera précisément ce dont vous avez peur ! Ces affaires-là ne s'arrangeront pas sans qu'on y touche et, en se gardant d'y toucher, on s'enlèvera la seule chance possible d'en règler le cours et d'empêcher les malheurs que vous redoutez.

Seulement pour en discuter, il est nécessaire d'être exactement renseigné. Et çà vous n'imaginez pas combien c'est difficile !... Même sur des questions de fait comme, par exemple, de savoir si la dévaluation belge a provoqué (ou n'a pas provoqué) une hausse des prix. Il semble, n'est-ce pas ?, que cela devrait pouvoir se constater comme le degré de la température au thermomètre ou comme le poids d'un objet à une balance ! Qu'on discute *après* sur les conclusions à en tirer, soit ! Mais on devrait pouvoir, *d'abord*, enregistrer le fait comme l'élément indiscutable de la question à discuter...

— Eh ! bien, non ! Il n'y a pas moyen. On ne peut pas arriver à savoir avec certitude ! La Belgique n'est pourtant pas aux antipodes ! C'est une contrée toute voisine, accessible à tous et à qui nous sommes rattachés par un réseau de communications aux liens innombrables.

Pourtant il vous sera fait une réponse différente suivant que vous vous adresserez à un adversaire de la dévaluation ou à un partisan. Celui-ci vous affirme que le prix des choses n'a pas bougé en Belgique ; celui-là soutient au contraire qu'il a vite et beaucoup monté ! — Et dire que certains philosophes prétendent que si l'erreur est diverse, la vérité est une !...

⁂

Ces jours-ci, divers travaux de dévaluateurs pouvaient faire croire à la stabilité des cours en Belgique. Mais voici un témoignage contraire qui nous semble avoir beaucoup de valeur...

La *Presse-Associée* affirme comme un fait incontestable, reconnu par les socialistes belges eux-mêmes, que « la dévaluation du franc belge s'est « traduite par une hausse presque « immédiate des prix ». Et notre confrère a emprunté sa documentation à l'organe officiel du parti socialiste belge, *le Peuple* de Bruxelles. (On sait que le parti socialiste belge a fait campagne pour la dévaluation et qu'il a délégué trois de ses membres au gouvernement).

La hausse qu'enregistre *le Peuple* est celle des prix des grossistes, qu'il ne faut pas confondre avec les prix de gros. Les grossistes précèdent immédiatement la vente au détail et il est facile de prévoir que les stocks des détaillants une fois épuisés une forte majoration se produira aussitôt chez ces derniers. Ainsi tomberait l'argument préféré des dévaluationnistes que la baisse de la monnaie lui laisserait toute son ancienne valeur d'achat. Et voici la nomenclature des prix cités par la *Presse Associée* d'après *le Peule !* Elle est impressionnante.

« Pour les tissus, la majoration du « prix des grossistes est de 15 à « à 20 0/0 pour les tissus de laine, « de 20 à 30 0/0 pour les flanelles de « coton ; de 18 à 20 0/0 pour les « couvertures de laine ; de 20 à « 30 0/0 pour les couvertures de co- « ton ; de 15 à 20 0/0 pour les « chaussures. En ce qui concerne « l'alimentation : les saindoux subis- « sent une hausse de 70 à 80 0/0 pour « les produits exotiques, de 50 à « 60 0/0 pour les produits indigènes; « les huiles d'arachide 50 0/0 soit « 1 fr. 50 à 2 fr. par litre ; pour le « café, hausse de 1 fr. à 1 fr. 50 le « kilo ; les savons de ménage, 10 « 0/0 de hausse, et 60 à 80 0/0 pour « les savons mous; hausses variables sur les épices, très sensible « sur les conserves de poissons ; « 12 0/0 pour les pâtes alimentai- « res ; 42 0/0 pour le riz ; 35 0/0 « pour le tapioca ; 25 0/0 pour le « thé ; 10 0/0 pour le chocolat ; 6 « à 8 0/0 pour les cacaos ; 12 0/0 « pour le sucre cristallisé. Pour le « sucre rangé, la hausse est faible, « le gouvernement s'opposant aux « augmentations réclamées par les « sucriers. Tout est à l'avenant ».

Si, comme tout semble le démontrer, ces indications sont exactes, le fait est établi que la dévaluation monétaire, en Belgique comme ailleurs, a eu pour immédiate conséquence une forte hausse des prix. Et la pratique confirmerait pleinement la théorie. On ne comprendrait pas, en effet, comment et pourquoi il pourrait en être autrement.

Inutile, pour exposer le problème, de s'embarrasser d'une logomachie prétentieuse. Le phénomène se présente ainsi : voilà un billet de banque qui, au lieu de 100 francs, n'en vaut plus que 80 ! *Pour qu'il puisse payer autant de choses après sa dévaluation qu'avant, il faudrait donc que le prix de ces choses ait subitement et miraculeusement diminué de* 20 0/0 ! ! ! Est-ce que vous croyez que c'est possible ? Est-ce qu'une manipulation monétaire peut avoir une telle conséquence ?... Allons donc !

La vérité, c'est que par cette hausse inévitable et logique le possesseur de ce billet se trouvera dépouillé d'un quart au moins de son avoir. La réalité c'est que les frais de cette opération seront supportés par l'immense foule des salariés et des épargnants...

Si encore ce sacrifice devait sauver le crédit public et le pays, le prix en vaudrait la peine. Mais non, la dévaluation, qui mettra une douzaine ou une quinzaine de milliards aux mains de l'Etat, ne sera qu'un palliatif provisoire. L'année prochaine, on se retrouvera dans une situation équivalente. Le problème budgétaire n'aura pas été résolu, il aura été retardé, c'est-à-dire aggravé.

Car on n'ose plus nous promettre que cette manipulation monétaire ramènera la prospérité par une forte reprise des exportations. Le public sait trop bien aujourd'hui comment les pays concurrents peuvent se défendre contre toute invasion de produits par des surtaxes de change et par des contingentements.

Et alors ? Si on voit bien le mal affreux qu'elle fera, on cherche en vain le bien que peuvent attendre les promoteurs de cette surenchère à la ruine !...

Emile LAPORTE.

*UN PETIT MOT D'ECRIT*

## Le parti de tous

*Un parti fut fondé il y a quelques ques années sous l'inspiration de M. Justin Godart, un parti sans aucune nuance politique, auquel tous les hommes et toutes les femmes de France auraient dû se rallier : le parti de la Santé publique.*

*Sno programme est fort simple : sauver la race par tous les moyens et d'abord l'enfance ; lutter contre la tuberculose par l'augmentation des dispensaires, des préventoria et des sanatoria, s'attaquer au taudis, la source du mal, combattre l'alcoolisme, dépister le cancer.*

*Mais impossible de sauver la race si l'on n'assure pas aux petits l'éducation physique non moins indispensable que l'instruction, si on les laisse s'étioler, nerveux, sous-alimentés, leurs pauvres têtes bourrées par des programmes scolaires insensés, ces enfants dont les futurs pères combattaient avec la certitude que la vie serait plus belle pour ceux qui viendraient après eux.*

*Dans une récente interview, M. Queille, ministre de la Santé publique, a exposé un plan de redressement de l'éducation physique que l'on voudrait voir entrer rapidement dans le domaine des réalisations.*

*Une liaison plus étroite entre son département et celui de l'Education nationale s'impose, dit le ministre.*

*Parviendra-t-il à convaincre son collègue d'abattre sans pitié la hache dans les fourrés de ces programmes chargés de connaissances inutiles où de l'histoire et des inventions du présent tout le bagage s'alourdit chaque jour, sans que l'on se décide jamais à rien retrancher du passé ?*

*Assurera-t-on par l'extension des colonies scolaires et des auberges de jeunesse des vacances obligatoires à la mer, à la campagne pous tous les écoliers ?*

*Se décidera-t-on à prévoir à la belle saison plusieurs après-midi par semaine consacrés aux promenades ou aux sports au lieu de l'enseignement trop uniquement livresque que, malgré eux, nos maîtres — qui ont donné si souvent l'exemple de leur heureux esprit d'initiative — sont contraints de donner ?*

*Si nous voulons sauver la race, démentir cette réputation fâcheuse et bien inexacte d'être une nation de vieux, si nous ne voulons pas que dans les défilés civils ou militaires les Français se distinguent par leur petitesse, attachons-nous, hardiment à une politique sanitaire où une éducation physique harmonieuse adaptée à l'âge et à la résistance individuelle de l'adolescent ait sa place.*

*S'il fallait ajouter à ces arguments péremptoires un argument politique, nous conclurions qu'un régime qui néglige la jeunesse est par avance condamné.*

## Informations

**MM. Pierre Laval et le général Goering**

A l'occasion des obsèques du maréchal Pilsudski, MM. Pierre Laval et le général Herman Goering se sont rencontrés fortuitement à Cracovie à deux reprises, à l'hôtel de France, où ils étaient les invités du gouvernement polonais et au palais Potocki, où M. Laval réside pendant son séjour à Cracovie.

Ils se sont donné rendez-vous à 18 h. à l'hôtel de France. Ils ont eu un entretien privé libre et très franc, qui a porté au regard de la situation générale européenne sur tous les problèmes intéressant la France et l'Allemagne.

A l'issue de cet entretien, qui s'est prolongé pendant 2 h. 30, M. Laval, interrogé, s'est refusé à toute déclaration.

**Inspection dans la zone fortifiée de l'Est**

Les généraux Belhague, membre du conseil supérieur de la guerre, inspecteur général du génie ; Barbeyrac, de St-Maurice, commandant le 20e corps d'armée à Amiens, et Hubert, membre de la commission d'organisation des régions fortifiées, ont visité les travaux de fortifications et les ouvrages en cours de construction dans la région de Montmédy.

**Fin de la grève de la Transatlantique**

Après une réunion tenue, dimanche matin, au Cercle Franklin, et après avoir entendu M. Durand, secrétaire de la Fédération des marins, qui a rendu compte de l'entrevue que la délégation avait eue, samedi, à Paris, avec le ministre de la marine marchande, et dimanche matin même, au Havre, avec le directeur du personnel de la Compagnie Générale Transatlantique, les grévistes, acceptent les propositions du ministre, ont décidé à une grande majorité la reprise du travail.

**En marge de l'affaire Stavisky**

La date du procès de M. René Renoult, ancien garde des sceaux, renvoyé pour y être jugé devant la Cour d'assises de la Seine pour trafic d'influence (affaire Stavisky) vient d'être fixée au 5 juin et jours suivants.

La Cour d'assises sera présidée par le conseiller Peyre et le siège du ministère public sera occupé par le procureur général, M. Roux, qui sera assisté par l'avocat général Cassagnau. Il ne semble pas que les débats durent plus de deux jours. La première audience sera surtout consacrée à l'interrogatoire de M. René Renoult et à la défense, défense que l'accusé exposera lui-même.

**La session du Conseil de la S.D.N.**

Lundi s'ouvrira la 86e session du Conseil de la S.D.N., sous la présidence de M. Litvinoff, commissaire du peuple aux affaires étrangères de l'U.R.S.S.

Les premières journées de la semaine seront mises à profit par les membres du conseil et le secrétariat pour rechercher les solutions à certaines questions singulièrement délicates : celle des responsabilités politiques dans l'attentat de Marseille, qui sera évoqué à l'occasion du rapport de M. Eden, lord du Sceau privé.

Mais la question qui domine toutes les autres est le conflit entre l'Ethiopie et l'Italie. L'affaire, comme d'usage, ne sera d'abord évoquée qu'en séance privée du conseil.

**Catastrophe aérienne**

Au cours d'un vol, l'avion géant « Maxime-Gorki » est entré en collision avec un autre appareil et s'est écrasé sur le sol.

On apprend que le nombre des passagers qui étaient à bord du « Maxime-Gorki » et qui ont péri dans la catastrophe est de 37 et non de 36 comme il avait été annoncé précédemment, plus les onze hommes d'équipage. Il faut ajouter encore deux habitants tués dans l'incendie de leur maison et le pilote de l'avion abordeur, ce qui fait un total de 51 personnes.

On compte huit femmes et six enfants parmi les victimes.

**En Angleterre**

La question des obligations de l'Angleterre envers l'Allemagne, aux termes du traité de Locarno, a fait l'objet d'une question à la Chambre des communes.

M. Thomas William, député travailliste, a demandé au ministre des affaires étrangères si, étant donné que les droits du Reich en vertu de ce traité étaient subordonnés à l'entrée de l'Allemagne à la S.D.N., le gouvernement anglais n'était pas relevé de ses obligations envers le Reich par le retrait allemand de la S.D.N.

En réponse à cette question, sir John Simon a rappelé, d'une part, que les obligations anglaises, en vertu du traité de Locarno, avaient été réaffirmées à la Conférence franco-anglo-italienne de Stresa, et que, d'autre part, le traité ne contenait aucune clause qui permît de modifier ou d'en réduire la portée.

## EN PEU DE MOTS...

— Un incendie provoqué par des escarbilles échappées du foyer d'une locomotive a détruit 50 hectares de bois à Parsac, en bordure de la ligne de chemin de fer de Montluçon à St-Sulpice-Laurière.

— Un jeune médecin japonais, M. Tomizo Yochida, est parvenu à développer artificiellement le cancer sur les organes internes. Il a réussi à communiquer un cancer au foie à des rats.

— Alors qu'il revenait des obsèques du maréchal Pilsudski, M. Zawistowski, vice-président du Conseil municipal de Varsovie, est mort subitement, succombant à une rupture d'anévrisme consécutive à l'émotion.

— Dimanche matin, un avion militaire de la base de La Senia, monté par deux officiers de réserves est tombé au large d'Oran. Les deux aviateurs ont été tués.

## NOS ÉCHOS

**Le flegme britannique.**

Trois parfaits gentlemen, à l'un des balcons du cercle le plus aristocratique de Londres. Ils fument en silence. Soudain, dans la rue, passe une voiture, très vite.

— Un Rolls ; dit le premier gentleman.

Silence. Puis trente minutes après :

— Je crois que c'est une Buick, observe doucement le second gentleman.

Nouveau silence. Enfin, une heure plus tard :

— Décidément, je vous laisse, Messieurs, déclare le troisième gentleman. Ces discussions m'exaspèrent.

**Liberté.**

Il y a quatre ou cinq ans, Panaït Istrati avait eu maille à partir avec la police fasciste et n'avait évité les géôles italiennes que grâce à l'intervention amicale et habile d'un consul français, M. Dollet.

— Il n'y a donc plus la moindre liberté de penser, là-bas ? lui demandait, à son retour en territoire français, un ami.

Alors, avec son mélancolique humour, Istrati :

— Si, si. On peut penser tout ce qu'on veut ; mais quand on pense certaines choses, il faut les penser en prison.

**La musique rapproche.**

Une rue de Paris va porter le nom de Franz Schubert, le fameux compositeur viennois, que l'écran a encore récemment popularisé avec la *Symphonie inachevée.*

A cette occasion, le président du conseil municipal de Vienne a envoyé une lettre au président du conseil municipal de Paris.

Il voit dans la consécration de Schubert la preuve de la force unificatrice de la musique.

Et, par échange de bons procédés, Vienne donnera le nom d'un compositeur français à une rue de la capitale autrichienne et beaucoup se demandent quel sera l'heureux élu de la capitale de la musique. De Couperin à Ravel, les édiles, en tout cas, n'auront que l'embarras du choix !

**Examen.**

Un Inspecteur, voulant mettre à l'épreuve les facultés intellectuelles d'une classe de vingt garçonnets, leur dicta cette phrase :

« Ne jouez pas avec les allumettes : souvenez-vous des incendies !... »

— Je vous donne cinq minutes, ajouta-t-il, pour trouver et écrire une phrase du même genre.

Au bout de cinq minutes, dix-neuf garçonnets considéraient obstinément la page blanche de leur cahier... rongeaient d'une dent perplexe leur porte-plume et n'avaient rien trouvé.

Le vingtième, lui, très fier, exhiba la proposition suivante :

« Ne crachez pas à terre : souvenez-vous des inondations !... »

LES QUESTIONS DE TOUJOURS

## Vieux qui souffrent villages qui meurent

*De la République :*

Les journaux nous ont conté, ces jours-ci, parmi les à-côtés pittoresques des élections municipales, l'histoire de ces villages où l'on ne trouve plus que sept ou huit électeurs. On en a cité deux dans le seul département de la Marne. Et je me représentais ces pauvres « patelins » dépeuplés, où ce n'est pas seulement la vie communale qui est chétive et ralentie, mais la vie — la vie !

Il n'en manque pas, hélas ! de ces villages aux trois quarts déserts, sur toute l'étendue du territoire français. Ils ont connu une existence prospère, puisqu'il fut un temps, qui n'est pas loin, où on les avait érigés en commune. Ils ont encore leur petite église aux murs gris, leur maison d'école, quinze ou vingt maisons peut-être éparpillées le long de la route, ou au hasard des chemins creux. Un beau jour a commencé l'exode rural. La ville a attiré les jeunes. Les vieux se sont laissés mourir... Lamartine nous a conté, dans son admirable poème « La Vigne et la Maison », la lente décadence de ces demeures rustiques:

Puis sortit un matin, pour le champ où l'on [pleure,
Le cercueil tardif de l'aïeul ;
Puis un autre, et puis deux ; et puis, dans [la demeure
Un vieillard morne resta seul.
Puis la maison glissa sur la pente rapide
Où le temps entasse les jours :
Et la porte à jamais se ferma sur le vide,
Et l'ortie envahit les cours !

Même dans mes montagnes vosgiennes, dont le charme un peu âpre et rude sait si bien retenir une race patiente et tenace, je connais des villages dont une maison sur deux sont inhabitées.

Je songeais à cela, lorsque j'ai lu — sous la plume du collaborateur intérimaire qui supplée actuellement, dans les colonnes de ce journal, à l'absence désolante de notre ami Emile Roche — l'article où il nous expose la misère de ceux que je n'ose pas appeler des vieux, mais qui arrivent à l'âge où l'on ne trouve plus que difficilement à gagner sa vie.

Que faire de tous ces braves gens qui approchent de la soixantaine, et que la rigueur des temps condamne à laisser la place aux jeunes ? Que faire pour eux ? Comment les loger? Comment les aider à vivre Les ressources de l'Etat ne sont pas illimitées...

Et je reprends l'idée de notre ami le menuisier, dont j'ai déjà entretenu les lecteurs de la *République.* N'y a-t-il aucun de ces ménages qui serait heureux de se retirer à la campagne, d'être chez soi, d'élever quelques poules, des lapins, une chèvre ou deux ? N'y a-t-il aucun de ces propriétaires dans les villages agonisants qui ne demanderait pas mieux que de vendre ou de louer une maison qui va à l'abandon ?

On me dira : c'est une forme stérile du retour à la terre. Votre vieux ménage, il ne fera plus d'enfants ; vous le transplantez au village, mais il n'y laissera pas de lignée, et dans quinze ans, tout sera à recommencer.

Je ne pense pas en effet que le système dont je vous parle soit un remède définitif à l'exode rural. Je vous le propose comme un moyen, entre beaucoup d'autres, de décongestionner les centres urbains, d'aider à la « relève des vieux », d'apaiser quelques souffrances.

Notez aussi que mon vieux ménage, il peut avoir des enfants et des petits-enfants. Le fils est employé de chemin de fer. La fille est mariée à la ville. Ils viendront à la campagne voir le papa et la maman dans leur nouvelle maison.

Ils déclareront d'abord, c'est possible, que « ce patelin est un fameux trou ». Mais au départ ils laisseront le petit dernier à la garde des vieux, parce que « l'air est tout de même meilleur qu'à Paris ». Et puis ils reviendront d'année en année, et se laisseront reprendre peu à peu au charme de cette vie tranquille et simple...

Un beau jour, une affiche, sur le panneau grillagé de la maison commune, leur appendra que l'on vend aux enchères les terres du vieux père Fridolin qui s'est laissé mourir. Ils se risqueront à acheter, pour cinquante francs, frais en sus, un petit bois taillis, une friche, un bout de terrain inculte qui sera à eux. Ils auront pris racine...

Je propose que l'on fasse, dans chaque département, l'inventaire des maisons abandonnées. Je propose que l'on cherche les moyens d'y loger des ménages « entre deux âges », qui n'ont plus grand espoir de gagner leur vie à la ville, qui sont las du taudis, et que la vie des champs n'effraie pas. Est-ce là trop demander ? Est-ce irréalisable

Paul ELBEL,
*Député.*

**On cherche un nom.**

Sarrelouis va changer de nom, car cette ville rappelle trop aux Allemands les souvenirs de Louis XIV et de Vauban.

Ils ne savent d'ailleurs pas trop comment le rebaptiser : les uns proposent Luisentadt, en souvenir de la reine Louise de Prusse, mais ce nom a, paraît-il, un sens quelque peu péjoratif ; aussi certains proposent-ils de transformer Sarrelouis en Saaradolf, en l'honneur de Hitler. Et c'est probablement ce nom qui sera officiellement accepté le jour où le Führer rendra à nouveau visite à la population sarroise.

**L'étalon-nacre.**

Dans certaines îles du Pacifique où l'or et l'argent sont inconnus, les échanges se font à l'aide de coquillages travaillés. Ceux-ci, auxquels les indigènes ont donné une forme de rondelle plate, sont percés et enfilés à l'aide d'une fibre de cocotier comme des grains de chapelet. Selon leur beauté, ces coquillages ont plus ou moins de valeur, et tout comme la livre ou le franc, selon les fluctuations des bourses, le coquillage rose de Nouvelle-Guinée a la plus grande puissance d'achat.

**Des mots pour rien.**

Ces deux « collègues » se croisent dans le couloir de l'administration à laquelle ils appartiennent.

— Bonjour. Comment va ?

— Pas bien... Très grippé...

Et l'autre, qui n'a pas ralenti sa marche... et pas davantage écouté, de répliquer:

— Allons, tant mieux !

LE LISEUR.

# Chronique du Lot

## ELECTION DES MAIRES ET ADJOINTS

CRAS. — Maire : M. Baldy Jean-Pierre; adjoint : M. Soulié.

LALBENQUE. — Maire : M. Courdesses ; adjoints : MM. Ferrié et Delon.

LE BOULVÉ. — Maire : M. Guignes ; adjoint : M. Caumon.

COURS. — Maire: M. Capelle; adjoint: M. Sébal.

FAJOLES. — Maire : M. Cler; adjoint: M. Pezet.

LARROQUE-DES-ARCS. — Maire : M. Calmon ; adjoint : M. Théron.

VALPRIONDE. — Maire : M. Vignoles; adjoint : M. Vigouroux.

CARNAC-ROUFFIAC. — Maire : M. Molinié ; adjoint : M. Caumont Louis.

BOUZIÈS. — Maire : M. Bessac ; adjoint : M. Delon.

ST-PANTALÉON. — Maire : M. Lasbouygues ; adjoint : M. Rochis.

DURAVEL. — Maire : M. Rey ; adjoints : MM. Cax et Géliot.

CAZALS. — Maire : M. Touriol ; adjoints : MM. Cary et Lémozy.

ST-LAURENT-LOLMIE. — Maire : M. Andrieu : adjoint : M. Quèbre.

FRAYSSINET-LE-GÉLAT. — Maire : M. Bladié ; adjoint : M. Malgouyat.

GIGOUZAC. — Maire : M. Louis Andral ; adjoints : MM. Vayssière, Delfour.

LAMAGDELAINE. — Maire : M. Castelnau ; adjoint: M. Couderc.

ST-CYPRIEN. — Maire : M. Mercadié; adjoint : M. Andrieu.

MONTCLÉRA. — Maire : M. Dupuy , adjoint : M. Billières.

VALROUFIÉ. — Maire : M. Castelnau; adjoint : M. Annès.

ALBAS. — Maire: M. Salinier; adjoint: M. Balaret.

LHERM. — Maire : M. Bessou ; adjoints : MM. Cousy et Bessat.

VIDAILLAC. — Maire : M. Dochain ; adjoint : M. Pradines.

BEAUREGARD. — Maire : M. Couderc (élu au bénéfice de l'âge) ; adjoint : M. Pradié.

POMARÈDE. — Maire : M. Civiol ; adjoint : M. Crassat.

CIEURAC. — Maire : M. Moisset ; adjoint : M. Sembel.

CONCOTS. — Maire : M. Lasfarguette; adjoints : MM. Cavaillé et Sabrié.

LAGARDELLE. — Maire : M. Capmas; adjoint : M. Guilhou.

ST-CAPRAIS. — Maire : M. Lacaze ; adjoint : M. Souleillou.

LABURGADE. — Maire : M. Calvet ; adjoint : M. Combarieu.

ARCAMBAL. — Maire : M. Rigal ; adjoints : MM. Loulmet et Viers.

MONTCUQ. — Maire : M. Doumerc ; adjoint : M. Cambou.

VARAIRE. — Maire : M. Lonjou (élu au bénéfice de l'âge) ; adjoint : M. Courpet (élu au bénéfice de l'âge).

LE MONTAT. — Maire : M. Fournié; adjoint : M. Cubaynes.

PESCADOIRES. — Maire : M. Rigal Urbain ; adjoint : M. Beffara Germain.

BLARS. — Maire : M. Raffy Jacques; adjoint : M. Barras Albert.

MECHMONT. — Maire : M. Praddaude François ; adjoint : M. Baldy Joachin

FLORESSAS. — Maire : M. Brugalières Joseph ; adjoint : M. Loussert Elie.

ST-MARTIN-LE-REDON. — Maire : M. Laporte ; adjoint : M. Arbus Jules.

FONTANES. — Maire : M. Dugès Henri ; adjoint : M. Troussel Paul.

BERGANTY. — Maire : M. Dajean Alain ; adjoint : M. Cabarrot Rémy.

ST-MARTIN-DE-VERS. — Maire : M. Garrigou Louis ; adjoint : M. Capelle Louis.

PUY-L'ÉVÊQUE. — Maire : M. Rouma Joseph ; adjoints : MM. Gipoulou Alfred Dumeau Pierre.

DURAVEL. — Maire: M. Rey Raymond; adjoints : MM. Cax Emile, Géliot Paul.

ST-CERNIN. — Maire : M. Sénac Léon ; adjoints : MM. Garrigue Basile, Raffy Amédée.

LIMOGNE. — Maire : M. Ouvrieu Achille ; adjoints : MM. Crayssac Félix, Delon Théophile.

ST-MÉDARD. — Maire : M. Francoual Léon ; adjoint : M. Bourdarie Antoine.

LASCABANES. — Maire : M. Autefage Henri ; adjoints : MM. Robert Maurice, adjoint spécial, section d'Escayrac, Crocis Clément.

SAUX. — Maire : M. Cagnès Jean ; adjoint : M. Vigouroux Emile.

CATUS. — Maire : M. Saulié Jean ; adjoints : MM. Vaysse Camille, Delpeyroux Antoine.

ST-MATRÉ. — Maire : M. Mazaré Jacques ; adjoint : M. Montagne Elie.

ST-GÉRY. — Maire : M. Rigouste Jean; adjoint : M. Lagarde Baptiste.

LAUZÈS. — Maire : M. Delfour ; adjoint : M. Langlès.

ESCAMPS. — Maire : M. Vaysse Casimir ; adjoint : M. Ourcival Henri.

MERCUÈS. — Maire : M. Delpon Jean; adjoint : M. Delpech Charles.

TOUZAC. — Maire : M. Gipoulou Abel; adjoint : M. Rouch Gustave.

VILLESÈQUE. — Maire : M. Lasbouygues Léonce ; adjoint : M. Foissac Frédéric.

LARAMIÈRE. — Maire : M. Cavalié Jean ; adjoint : M. Matamala Jules.

LALBENQUE. — Maire : M. Bach Justin ; adjoint : M. Lonjou Elie.

ESCLAUZELS. — Maire : M. Sembel Jean ; adjoint : M. Bach Germain.

CÉNEVIÈRES. — Maire : M. Colomb Louis ; adjoint : M. Moles François.

LENTILLAC. — Maire: M. Maury J.-L.; adjoint : M. Poujade André.

ST-CIRQ-LAPOPIE. — Maire : M. Delmas Joseph ; adjoint : M. Décremps Baptiste.

BACH. — Maire : M. Gaven Jules ; adjoint : M. Sabatié Gabriel.

## LE TRAITEMENT DU MILDIOU

*On nous prie d'insérer :*

La première attaque du mildiou provient des spores d'hiver, qui ont passé la saison dans le sol, au pied des souches.

Cette attaque se produit en mai, à la suite des pluies et du relèvement de la température. Il faut agir préventivement, du 18 au 22 mai, dans la vallée du Lot, où toutes les pousses ont atteint de 0,10 à 0,15 centimètres, en sulfatant à la bouillie bordelaise, à 2 pour cent (la meilleure) un peu moins de fleur de chaux, et le lendemain soufrer avec le soufre cuprique à 10 0/0. Cette opération doit être faite le matin avec la rosée. Les 2 ou 3 raisins, par coursons ou astes, seront préservés par la bouillie et le soufre cuprique, seul remède pour commencer à préserver les grappes. 10 jours après, refaire le 1er traitement, car encore les raisins recevront la bouillie et le soufre cuprique.

Les 2 premiers traitements, ainsi faits, sauveront les grappes et les préserveront de la coulure, à la floraison.

Au 15 juin, refaire les traitements, à la bouillie bordelaise, suivant que l'année est pluvieuse (le forcer à 3 0/0) par une dose massive de cuivre et 2 0/0 de fleur de chaux, et répéter le soufrage, au soufre sublimé, le matin, quand la rosée est levée, jusqu'à 11 heures et après 3 heures, avec les fortes chaleurs de juin. On peut sulfater avec un temps brumeux, mais on ne peut soufrer qu'avec le soleil, par un temps sec et chaud, au moment de l'invasion des spores du champignon.

Prochainement un article contre ce cryptogame. — Victor COMBES, *Officier du Mérite agricole.*

## CAUSERIES RADIO-DIFFUSÉES

Notre collaborateur et ami, Eugène Grangié, fera deux causeries radiodiffusées sur *Cahors et son aéroport.*

La première, mardi prochain, 28 mai, à 18 heures précises au poste Toulouse-Pyrénées ; la seconde, le samedi 1er juin, à midi, au micro de Paris P.T.T.

## LE MOUVEMENT DE LA POPULATION EN 1934

Voici les statistiques du mouvement de la population en 1934, pour le département du Lot :

*Arrondissement de Cahors.* — Population, 63.845.

Mariages, 339 en 1934, contre 400 en 1933 ; divorces, 12 en 1934, contre 13 en 1933 ; naissances, 848 en 1934, contre 871 en 1933 ; morts-nés, 46 en 1934, contre 57 en 1933 ; décès, 1.385 en 1934, contre 1.929 en 1933.

*Arrondissement de Figeac.* — Population, 57.046.

Mariages, 336 en 1934 et, en 1933 ; divorces, 5 en 1934, contre 6 en 1933 ; naissances, 763 en 1934, contre 732 en 1933 ; morts-nés, 17 en 1934, contre 18 en 1933 ; décès, 1.034 en 1934, contre 1.111 en 1933.

*Arrondissement de Gourdon.* — opulation, 45.746.

Mariages, 307 en 1934, contre 275 en 1933 ; divorces, 9 en 1934 contre 6 en 1933 ; naissances, 569 en 1934, contre 626 en 1933 ; morts-nés, 22 en 1934, contre 19 en 1933 ; décès, 824 en 1934, contre 866 en 1933.

*Regrettable constatation.* — Le département du Lot, par rapport au nombre des habitants, est celui où l'excédent de décès atteint la valeur relative la plus élevée (65 par 10.000 habitants).

L'Ariège vient en second lieu, avec le pourcentage de 47.

## LES JEUX FLORAUX DE NICE

Le grand concours d'été 1935 de l'Académie des Jeux floraux de Nice et de « Paris-Nice » est ouvert. Il sera clos pour la réception des envois le 25 septembre au soir.

En plus des nombreux objets d'art, plaquettes, médailles et diplômes :

Mille francs en espèces seront attribués à la meilleure poésie, et mille francs à la meilleure Nouvelle ou au meilleur Conte en prose.

Pour tous renseignements, écrire avec timbre-réponse à M. Henri de Peretti della Rocca, Secrétaire Général de l'Académie des Jeux Floraux de Nice, 3, rue Dante, Nice (A.M.)

### Perception

Notre compatriote, M. Meysen, de Carlucet, percepteur à Auzits (Aveyron), est inscrit au tableau d'avancement pour la 3e classe.


**EDEN**

MERCREDI, JEUDI, SAMEDI
DIMANCHE (en soirée)
DIMANCHE (matinée)
**Deux grands films parlants**
**Georges BANCROFT**
DANS
**Le Provocateur**
ET
**NOEL-NOEL**
DANS
**Mon Chapeau**


ST-DAUNÈS. — Maire : M. Bley Jules; adjoint : M. Lacoste Eloi.

ST-VINCENT. — Maire : M. Couture Léopold ; adjoints : MM. Pons Roger, Peinderies Roger.

# CAHORS

## CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni dimanche matin, sous la présidence de M. de Monzie, maire.

La séance a été ouverte à 10 h. 30. Tous les conseillers étaient présents. Une foule considérable remplit la salle du Conseil.

En ouvrant la séance, M. de Monzie fait connaître que M. Salanié n'est pas candidat au poste de 1er adjoint, mais qu'il accepte de rester membre de la municipalité, comme adjoint supplémentaire.

M. de Monzie rend hommage à M. Salanié qui, dit-il, a pendant six ans, accompli avec dévouement, son mandat. Chaque jour, M. Salanié était à la mairie ; son zèle, son amabilité, son tact étaient appréciés par tous et tous lui ont toujours témoigné une vive gratitude.

De vifs applaudissements éclatent, soulignant les paroles de M. de Monzie et témoignant les sentiments de sympathie des Cadurciens envers François Salanié.

M. de Monzie déclare que M. le Docteur Calvet, premier élu des conseillers, est candidat au poste de premier adjoint.

L'élection a lieu : M. Calvet est élu par 24 voix sur 27 votants. Il y a 3 bulletins blancs.

On procède à l'élection du deuxième adjoint. M. de Monzie rend un témoignage public à la valeur technique de M. Fraysse, agent-voyer, et à ses sentiments républicains, candidat au poste de deuxième adjoint.

Cette élection, ajoute M. de Monzie, doit marquer un apaisement et la fin de dissentiments personnels. Elle fera cesser un malaise intérieur. M. Fraysse élu deuxième adjoint, en remplacement de M. Gayet, « je garderai, déclare M. de Monzie, ma charge de maire ».

Le vote pour le deuxième adjoint a lieu. M. Fraysse est élu par 24 voix. Il y a 3 bulletins blancs.

Les premier et deuxième adjoints élus, la séance est suspendue, mais reprise, peu après, pour procéder à l'élection des troisième et quatrième adjoints, adjoints spéciaux supplémentaires.

M. Salanié est élu par 25 voix; M. Gayet par 23 voix.

M. de Monzie, prenant la parole, dit : « Il y a quelqu'un dont le nom n'a pas été prononcé. C'est l'ami fidèle, discret, dévoué qui a cédé son poste, dans un geste d'accord et d'abnégation. C'est M. Nicolaï. Et l'on sait que Nicolaï a rempli, avec conscience, pendant 6 ans, une tâche bien ingrate dans la municipalité. C'est de sa propre volonté et dans un esprit d'apaisement que M. Nicolaï a abandonné son poste d'adjoint. Il rentre dans le rang, mais toute l'assemblée lui adresse ses sentiments de reconnaissance pour le passé et de gratitude pour l'avenir. »

Le public applaudit vivement.

⁂

M. Orliac donne lecture du vœu suivant :

« Le Conseil municipal de Cahors, acte donné du droit pour chaque peuple d'organiser à l'intérieur de ses frontières, le mode de gouvernement de son choix ;

« se réjouit profondément de la signature du pacte franco-soviétique qui noue des relations plus étroites entre deux grands peuples ;

« affirme la volonté pacifique des deux gouvernements ;

« apaise les craintes que les dangers de guerre avaient fait naître au cœur de tous les hommes épris d'un idéal de paix ;

« salue en M. de Monzie, député, maire de Cahors, un des ouvriers de la première heure de cette magnifique entreprise ;

« le félicite et le remercie profondément de cette initiative courageuse en ses prémisses, persistante dans l'effort, heureuse en ses conclusions;

« lui dit sa fierté de le voir en un pareil moment, diriger les destinées de la Ville de Cahors. »

M. Bourthoumieux propose, également, un vœu relatif à l'accord franco-soviétique.

M. de Monzie remercie M. Orliac de son vœu et rappelle qu'en 1923 il se rendit à Moscou et qu'à son retour il donna à Cahors une conférence sur son voyage, sur la nécessité de reconnaître les Soviets.

Il fut en butte, avec M. Herriot, à des critiques qui ne venaient pas toutes de la droite puisque l'un des plus ardents opposants était M. Renaudel.

M. de Monzie remercie M. Orliac d'avoir associé son nom à la réalisation de cette œuvre.

Puis, revenant aux réalités locales, il déclare que, contrairement aux élections dernières, ce ne sont pas les hommes d'une même liste qui ont été élus en mai 1935. Mais, dit-il, il ne saurait subsister ici de divisions. Chacun reste dans son parti. Mais, autour de cette table, il n'y aura qu'un seul parti quand il s'agira des pauvres gens et des grandes douleurs. Pas de barricades, quand il s'agira de la souffrance de notre prochain. Les 25 élus de la liste appartiennent à la même formation. En cas de dissentiment, le chef de parti portera tout conflit devant le corps électoral. Et maintenant, à la besogne. En terminant, M. de Monzie salue la foule considérable des Cadurciens qui remplit la salle des séances.

Le Conseil vote le vœu de M. Orliac.

Le vœu de M. Bourthoumieux est renvoyé à la commission des vœux.

Le Conseil adopte un vœu de M. Lafage saluant les victimes de l'avion « Maxime-Gorki » et exprimant des sympathies au peuple russe.

M. Bourthoumieux émet un vœu tendant à l'institution d'un fonds national de chômage.

M. Salanié rappelle qu'en 1932, à l'occasion d'un sinistre qui eut lieu dans un établissement de la ville, une caisse de chômage fut créée par la municipalité. Une somme de 10 mille francs fut votée. Tous les sinistrés furent secourus.

M. de Monzie déclare que le vœu n'est guère pratique: une contribution d'Etat soulèvera des protestations dans les campagnes. Les fonds de chômage municipaux existent dans chaque commune, et l'Etat vient à leur aide.

Le vœu de M. Bourthoumieux est renvoyé à la commission des vœux.

M. Bourthoumieux dépose un vœu de protestation contre les sanctions prises à l'égard des fonctionnaires qui ont été frappés en raison de leurs opinions.

M. de Monzie réplique qu'il faut distinguer entre ce qui est fait dans le service et ce qui est fait ou dit hors du service. Quant à lui, M. de Monzie, il s'est donné pour règle de ne jamais exercer de représailles.

Le vœu est renvoyé à la Commission, ainsi qu'un autre vœu déposé par M. Bourthoumieux contre les menées fascistes.

La séance est levée à 11 h. 3/4.

## NOTRE FEUILLETON

**Pour succéder à l'intéressant feuilleton qui prend fin aujourd'hui, nous avons fait choix d'une œuvre d'Olivier DUVERGER,**

### Des cris... au clair de lune

**Nous sommes assurés qu'elle plaira beaucoup à nos lecteurs autant par le talent de l'écrivain que par le charme du récit.**

### AVIS AUX PÊCHEURS

Un conseil aux chevaliers de la gaule ! Ils savent que la pêche est fermée depuis plusieurs jours, mais que, conformément à la tradition locale, les pescofis peuvent pêcher tout à leur aise à la ligne flottante tenue à la main.

Mais les pêcheurs cadurciens ont été informés que cette tolérance n'était accordée qu'à une condition, c'est qu'ils pêchent en dehors des ponts et non sur les quais, dans la traversée de la ville.

Certains pescofis ne veulent rien écouter et persistent à pêcher, soit près du pont de fer, notamment, et même sur les quais.

Ils sont informés qu'une surveillance sera faite et tant pis pour les délinquants. Avis ! — L. B.

### A NETTOYER, S.V.P.

Les nombreux visiteurs, qui hélas! se rendent au cimetière, constatent, voilà quelque temps que les divers carrés auraient besoin d'être nettoyés.

Les allées sont convenables, bien entretenus, mais dans les carrés l'herbe croît et atteint, en ce moment, une hauteur exagérée.

Les visiteurs seraient heureux de pouvoir se rendre sur les tombes de leurs chers disparus, sans risquer de trouver dans les hautes herbes, des reptiles, serpents, lézards.

Sans doute, la mauvaise saison n'a pas permis d'exécuter les travaux de nettoyage, comme les années précédentes. Mais l'état actuel du cimetière exige que ces travaux soient faits le plus tôt possible. — L. B.

### JOURNÉE DE L'ENFANCE DU 26 MAI

Le dimanche 26 mai aura lieu dans la France entière la « Journée de l'Enfance» organisée par le Comité National sous le Patronage du Gouvernement.

Un Insigne sera vendu an profit des Œuvres maternelles et infantiles du département; les sommes recueillies seront entièrement consacrées à nos besoins locaux ; 5% seulement iront au Comité Central à Paris.

Les Journées précédentes de 1931, 1932, 1933 et 1934 ont permis de venir en aide à des organisations qui, toutes, protègent la mère et l'enfant : œuvres scolaires qui s'occupent de l'enfance, orphelinats œuvres de Layettes, Maison Maternelle du Payrat, etc... Mais aussi on a secouru efficacement des foyers où les mamans et les petits enfants étaient dans le dénuement le plus complet. A l'heure actuelle 250 familles ou femmes abandonnées ont pu recevoir, grâce à la générosité publique, une aide matérielle qui s'imposait de toute urgence.

Nous demandons à chacun de faire un effort et nous pourrons continuer à soulager des misères et sauver parfois ces tout petits qui représentent l'avenir de la France.

### Contravention

La gendarmerie a dressé contravention aux nommés Goncalves José, Gao Séraphin, Carvalho Jean, manœuvres dont les cartes d'étrangers n'étaient pas en règle.

### FETES D'AVIATION DES 9 ET 10 JUIN

L'activité des commissions chargées de l'organisation des fêtes d'inauguration de l'aérodrome de Labéraudie ne s'est pas ralentie un seul instant.

Une réunion plénière aura lieu le mardi 21 courant, à 20 h. 30, à la Chambre de Commerce, pour mettre la dernière main au programme de ces deux journées de fêtes.

Sont instamment priés d'assister à cette réunion : Messieurs les membres du Comité-Directeur, du Conseil d'Administration de l'Aéro-Club du Quercy et des diverses Commissions.

Il ne sera pas envoyé de convocation individuelle, le présent communiqué en tenant lieu.

### APPEL A MESSIEURS LES COMMERÇANTS

Les fêtes organisées à Cahors les 9 et 10 juin à l'occasion de l'inauguration officielle de l'aérodrome de Labéraudie, seront, nous en avons aujourd'hui la certitude, de très belles fêtes qui attireront dans notre ville un nombre considérable de visiteurs.

Il en résultera, pour le commerce local, un bénéfice certain.

Aussi, nous permettons-nous d'insister auprès de MM. les commerçants pour qu'ils nous aident, dans toute la mesure du possible, à l'organisation de ces fêtes et à leur plein succès.

Un moyen efficace de nous aider, tout en contribuant à la prospérité de leur commerce, consiste à faire de la publicité dans le programme officiel illustré que nous allons tirer à 20.000 exemplaires et que nous distribuerons *gratuitement.*

Nous espérons donc qu'ils réserveront un bon accueil à l'agent de publicité que nous avons chargé de recueillir à domicile les ordres de MM. les commerçants.

Ces ordres doivent nous parvenir au plus tard le samedi 25 mai.

*Le Président de la Chambre de Commerce, Président du Comité des Fêtes :* ORLIAC.

### Médaille de la Serbie

Notre excellent compatriote, M. Layrac, ancien combattant, qui a fait campagne en Serbie, vient de recevoir la médaille militaire de Serbie.

Nous adressons nos félicitations à M. Layrac qui est le propriétaire du Café de Bruxelles, à Cahors.

### LES MYOSOTIS

*Soirée artistique des 1er et 2 juin.* — La 2e fête annuelle des « Myosotis » s'annonce comme un triomphe. Des places sont déjà retenues, alors que la location n'est pas encore ouverte. D'où peut bien provenir un pareil succès ?

C'est sans doute, parce que le public cadurcien aime qu'on le convie à des spectacles de premier ordre par leur fraîcheur, leur valeur artistique, leur variété et leur haute tenue morale. A ce sujet, les amis des Myosotis ne seront point déçus car le programme de cette soirée contient de quoi satisfaire les plus difficiles.

A ce qui a été dit la dernière fois nous devons ajouter les attractions suivantes : le quadrille des lanciers, en costumes de l'époque, sera *intégralement* dansé par nos jeunes filles. Il a semblé utile de faire revivre cette danse ancienne qui remplissait de grâce les salons du 1er Empire. Le public assistera donc aux avant-deux des Maréchaux de Napoléon et des habitués de la Malmaison.

Il est utile de préciser que cette danse de caractère sera dansée entièrement, dans toutes ses parties, ce qui constituera un des « clous » de cette soirée.

La suite du programme sera donnée dans un prochain article. La location sera ouverte *Jeudi 23 mai,* au matin.

### RÉPONSE AU COMITÉ DIRECTEUR DES « MYOSOTIS »

*On nous communique :*

Emu de l'article paru dans ce même journal, à la date du 15 mai 1935, le Comité de l'Aviron Cadurcien, section Rugby, seul responsable du maintien de l'ordre au Stade Lucien-Desprat, avertit le public cadurcien qu'en aucun moment il n'a été informé de choses délictueuses qui auraient pu se produire au terrain de l'île ; déclare formellement que les promiscuités diverses ne peuvent être que le fait de personnes étrangères à l'Aviron cadurcien; informe, en outre tous ceux qui voudront se livrer aux sports de plein air qu'un règlement rigoureux est intervenu qui sera porté sous peu à la connaissance du public.

### Concours de tir départemental des S.A.C.

Le concours de tir des délégations des S.A.C. du Département du Lot, qui devait avoir lieu à Caillac, le dimanche 23 juin, est avancé au dimanche 9 juin dans les mêmes conditions et au même endroit.

Les Sociétés sont donc priées d'envoyer de toutes urgence au chef de Service Départemental d'E.P., la liste de leurs concurrents.


**PALAIS des FÊTES**

MERCREDI 22, JEUDI 23, SAMEDI 25
DIMANCHE 26 MAI (à 21 heures)
DIMANCHE (matinée à 15 heures)
**Deux grands films**
**Pierre Blanchar, Kate de Nagy**
**Charles Vanel**
DANS
**Au bout du Monde**
*Un drame d'une puissance exceptionnelle*
**André BAUGÉ**
DANS
**Le Barbier de Séville**
et les « *Noces de Figaro* »
Le chef-d'œuvre de Beaumarchais
*Musique de Rossini et Mozart*


### Banquet corporatif

Dimanche matin, les fonctionnaires de l'Enregistrement du Lot se sont réunis pour discuter les diverses questions relatives aux intérêts corporatifs.

A midi, ils ont assisté à un déjeuner qui a été servi au « Nouveau Vatel ». Il a été présidé par M. Ayroles, inspecteur principal, en remplacement de M. Gorses, directeur, empêché par un deuil récent.

Le menu fut fort apprécié par tous les convives qui y firent honneur et félicitèrent le « chef ».

Au dessert, des toasts ont été portés par M. Ayroles, par M. Maurel et par M. Darnis, délégué du Gers.

Les orateurs furent vivement applaudis, puis des chanteurs se firent entendre, notamment M. Gau, receveur à Puy-l'Evêque, et Pomarède, contrôleur de la comptabilité à Cahors. A 5 heures, les convives se séparèrent en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

### La Boule Cadurcienne

Réunion des membres actifs de la Boule cadurcienne, le mercredi 22 mai 1935, à 20 h. 30, au Café de la Promenade. Communication importante. — *Le Secrétaire.*

### TRIBUNAL CORRECTIONNEL

*Audience du 17 mai*

*Supplément d'enquête.* — La femme veuve Aguerebéry, de Cornac, est poursuivie pour vol d'une branche de cerisier au préjudice d'une voisine. Or, elle prétend que ce cerisier lui appartient. Le tribunal renvoie l'affaire à une date ultérieure.

Délit d'adultère. — Le nommé Thiéry, cultivateur, de Concots et la femme Dajean sont inculpés du délit d'adultère.

Ils sont condamnés à 25 francs d'amende.

Thiéry, en souriant, se fouille et demande au président : « Faut-il payer tout de suite, Monsieur ? »

*Fraude.* — Mme Tardieu, négociante à Dégagnac, faisait usage d'une balance usagée pour peser la marchandise. Le jugement est renvoyé à huitaine.

*Accident.* — Le 31 décembre, M. Carles, de Montcuq, conduisait une paire de bœufs qu'il avait achetés à la foire de Lauzerte lorsqu'une auto arriva et heurta les bœufs qui, apeurés, culbutèrent M. Carles. Celui-ci tomba sur la route assez gravement blessé. Des passants le relevèrent et le transportèrent dans un hôtel. Un bœuf avait été blessé par l'auto.

Mais le chauffeur de cette auto prit la fuite. Après une enquête faite par la gendarmerie, M. Fournier, boucher à Toulouse, fut accusé d'être l'auteur de cet accident et inculpé en même temps de délit de fuite.

Il affirme que ce n'est pas lui qui a causé l'accident.

Le jugement est renvoyé à huitaine.

*Mauvais parents.* — Le tribunal condamne à 3 mois de prison, les époux Lagarde de Belmont-Ste-Foy pour brutalité envers leur enfant.


**AU ROBINSON**

**Jeudi, 23 Mai**
**GRANDE SOIRÉE DANSANTE**
avec le concours du célèbre orchestre du
**Moulin de la Chanson**
*de Toulouse*
**OGE et ses AS**
*Entrée :* **Messieurs : 4 fr.**
**Dames : 2 fr.**


## Arrondissement de Cahors

### Catus

*Election du Maire et de deux adjoints.* — Le nouveau Conseil Municipal s'est réuni dimanche dernier, à 2 heures, à l'effet d'élire le maire et les adjoints.

M. Camille Vaysse, doyen d'âge, présida la séance. En un discours ému il salua les nouveaux élus et réclama d'eux, afin de mener à bien les intérêts de la commune, la bonne entente et l'assiduité aux séances.

On procéda ensuite au vote :

M. Jean Soulié fut élu maire par 10 voix. Deux bulletins blancs.

M. Camille Vaysse, adjoint, par 10 voix. Deux bulletins blancs.

Pour la section de Salvezou, M. Delpeyroux fut élu adjoint par 10 voix. Deux bulletins blancs.

M. Jean Soulié remercia ses collègues, la population catussienne qui les avait élus, fit appel à leur concorde et résuma en quelques mots les travaux et les études dont le Conseil municipal aurait à s'occuper dans le courant de l'année.

Il promit son concours inlassable, sûr d'être aidé en cela par tous ses collègues du Conseil municipal.

Ultérieurement, il se tiendra une réunion à l'effet d'élire les membres des diverses commissions.

### St-Denis-Catus

*Election du maire et de l'adjoint.* — M. Lufau a été élu maire à l'unanimité. M. Marty, adjoint a été élu par 9 voix et un bulletin blanc (liste Union des Gauches).

### Castelnau-Montratier

*Conseil municipal.* — Le Conseil municipal, élu les 5 et 12 mai, après une lutte ardente, s'est réuni le dimanche 19 mai, à 14 h. 30 afin de procéder à l'élection du maire et des adjoints.

Le Conseil, composé de 16 membres, comprend 9 élus de la liste d'Entente et d'Action Républicaine : MM. Blanié, P. Mazelié, Marcel Dalbin, G. Delbosc, A. Fourniols, J.-B. Guinard, Gautié, A. Laques et P. Pé-

lissier et 7 élus de la liste réactionnaire : MM. F. Laviale, E. Lacombe, A. Palmié, J. Verdier, A. Lauzely, J. Faure et S. Paraire.

La majorité de l'Assemblée communale reste donc sincèrement républicaine ; elle a à sa tête deux hommes dévoués et estimés : MM. Blanié et Mazelié qui n'ont jamais eu en vue l'accord complet des ruraux et des urbains pour le plus grand bien de notre localité et dont l'unique souci est l'intérêt général et la méthode de la bienveillance et l'impartialité.

Tous les conseillers sont présents.

M. Blanié, doyen d'âge, préside.

M. Pélissier est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Election du maire : M. B. Blanié est élu maire par 9 voix, 7 bulletins blancs.

Election des adjoints : M. P. Mazelié, est élu 1er adjoint par 12 voix, 4 bulletins blancs ; M. Guinard est élu 2e adjoint par 11 voix, 5 bulletins blancs.

Remerciements du maire : « C'est pour la sixième fois que le Conseil municipal de Castelnau m'appelle à présider l'assemblée communale, c'est un témoignage de confiance qui me touche profondément, qui m'honore et pour lequel je vous adresse, Messieurs, de sincères remerciements.

« Je tâcherai de répondre par mon dévouement aux intérêts communaux avec l'impartialité et l'intégrité de l'honnête homme et la bonne foi du sincère républicain.

« Permettez-moi, Messieurs, de saluer en passant les visages amis, nos collaborateurs d'hier qui, pour des raisons diverses, se sont retirés de la scène municipale. En premier lieu, M. Delaud, dont vous connaissez tous l'activité et le dévouement mis au service de la chose publique. Ensuite MM. Ducros, Delbosc, Brocard, Julia, Hautefage et Correch. J'adresse à tous un salut fraternel et reconnaissant.

« J'adresse une cordiale bienvenue aux nouveaux élus qui suivront, j'en suis bien sûr, l'exemple de leurs prédécesseurs et travailleront avec nous pour assurer la prospérité de votre chère commune. »

La séance est levée à 15 h. 30.

**L'Hospitalet**

La foire se tiendra le jeudi 23 mai.

**Sauzet**

*Education physique.* — Sur la liste des lauréats récompensés par M. le Ministre de l'Education physique (lettres de félicitations) nous relevons avec plaisir le nom de M. Pointelin, directeur technique de la « Grappe Sportive ».

Nous sommes particulièrement heureux que cette récompense officielle vienne souligner un dévouement à la cause sportive, bien connu de tous.

**St-Pantaléon**

*Election de la Municipalité.* — Samedi, 11 mai, à 21 heures, les membres composant notre nouvelle assemblée communale ont été installés, dans leurs fonctions, par M. Paul Vilas, maire sortant.

Après que cette formalité a été remplie, le doyen d'âge, ayant pris la présidence, il a invité ses collègues à procéder à l'élection du maire et de l'adjoint.

Le scrutin pour l'élection du maire a donné les résultats suivants :

Bulletins trouvés dans l'urne : 10; majorité absolue : 6 ; bulletins blancs ou nuls: 1.

M. Lasbouygues Clément, ayant obtenu 9 voix, est élu maire.

Ensuite, et sans désemparer, M. le Président fait circuler l'urne pour élire l'adjoint.

Le dépouillement, auquel il a été procédé, fait connaître qu'il y a eu 10 votants et que M. Rochis Léon a obtenu 6 voix et M. Grufeille Fédéric, 4 voix.

La majorité absolue étant de 6 voix, M. Rochis a été proclamé adjoint.

Tout en adressant nos plus vives félicitations aux nouveaux administrateurs de notre commune, nous avons la conviction qu'ils auront à cœur de remplir les devoirs de leur charge, avec équité, et cela, en s'inspirant, en toute occasion, de l'intérêt général.

*Les méfaits de la gelée.* — La semaine qui vient de s'écouler, a été des plus désastreuses dans notre région.

On nous signale que, sur divers points, les vignes ainsi que les pommes de terre ont beaucoup souffert du fait de la gelée.

Les vignes et les champs de pommes de terre, situés en contre-bas, ont été les plus éprouvés et il y a même des vignes qui sont complètement grillées par le gel. — J. P.

**Duravel**

*Election de la Municipalité.* — Dimanche, 19 mai, il a été procédé à l'élection du maire et des deux adjoints. Sur 12 conseillers élus, dix étaient présents et M. Oscar Cazabonne, adjoint sortant et doyen d'âge, siégeait à la présidence.

M. Raymond Rey, maire sortant, a été élu au 1er tour par 9 voix et un bulletin blanc.

M. Emile Cax, adjoint sortant, a été élu au 1er tour, premier adjoint par 9 voix et un bulletin blanc.

M. Géliot a été élu deuxième adjoint au 1er tour, également, par 9 voix et un bulletin blanc.

A l'issue de ces diverses élections, M. le Maire, dans un discours bien senti, prenant et sincère a remercié la population de sa marque de confiance ; ses collaborateurs de leur dévoué et vigilant concours. Il a assuré à tous son entier dévouement à accomplir la tâche qui lui incombe et termine par ces mots qui résumaient son œuvre accomplie et à accomplir pour le plus grand bien de ce Duravel qu'il aime tant: « Travaillons ! »

Il est ensuite procédé à la nomination des membres des diverses commissions.

## Arrondissement de Figeac

**Figeac**

*Election du Maire et des Adjoints.* — Les Conseillers Municipaux se sont réunis, samedi, pour procéder à l'élection de la Municipalité. M. Loubet installe le Conseil Municipal. Aussitôt après, a eu lieu l'élection du Maire sous la Présidence de M. Delpuech, doyen d'âge. M. Loubet est réélu Maire par 21 voix et 2 bulletins blancs.

Avant l'élection des Adjoints, M. Besombes, 1er Adjoint sort, déclare qu'en présence de la campagne de haine et de basse calomnie qui a été menée contre lui, il ne pose pas sa candidature pour le renouvellement de ses fonctions. Dans un geste spontané, tous ses collègues de la liste s'élèvent contre sa décision et lui manifestent leur confiance amicale et leur unanime désir de le voir reprendre ses fonctions.

L'élection des adjoints donne les résultats suivants :

1er Adjoint : Besombes 21 voix et 2 bulletins blancs ; 2e Adjoint : Bouyssou 21 voix et 2 bulletins blancs ; 3e Adjoint : Cabridin 21 voix et 2 bulletins blancs ; 4e Adjoint : Bonnet 20 voix et 2 bulletins blancs ; Divers 1.

M. Besombes prend de nouveau la parole et remercie avec une profonde émotion ses collègues de leur nouveau geste de solidarité, de confiante amitié. — Il déclare accepter de reprendre ses fonctions dans lesquelles il a donné pendant 6 ans toute la mesure de son dévouement et de son entier désintéressement.

M. Desplats exprime la gratitude des nouveaux élus à l'égard de leurs aînés et assure le conseil de tout leur dévouement.

Dans un très beau discours que nous sommes heureux de reproduire, M. le Sénateur-Maire, Loubet, remercie ses collègues ;

« Mes chers Collègues,
« Mes chers Amis,

« Le 12 septembre 1931, après le décès du très regretté Docteur Pezet, vous m'avez confié la présidence du Conseil municipal à l'unanimité des votants.

« Près de 4 ans se sont écoulés depuis cette date et il m'est agréable de reconnaître que pendant cette période déjà longue, nous avons, les uns et les autres, travaillé d'un même cœur, d'un même désintéressement, d'un même dévouement à l'administration de notre chère cité.

« Pas le moindre incident n'est survenu entre nous, nos réunions ont toujours été d'une excellente tenue, d'une correction parfaite, nos relations, on peut le dire, ont été empreintes de la plus grande cordialité et d'une confiance réciproque.

« Mon premier devoir est donc de vous remercier tous sans exception, d'avoir bien voulu faciliter ma tâche.

« Personne de vous ne sera surpris que j'exprime un merci *tout spécial* à notre ami Besombes qui fut sans conteste l'âme même de notre administration municipale.

« Chacun de nous, mon cher Ami, a pour devoir de reconnaître et de redire bien haut autour de lui quel fut votre rôle pendant cette période particulièrement active et laborieuse.

« Avec une assiduité, un désintéressement, un dévouement auxquels tout le monde doit rendre hommage, vous vous êtes ingénié à diriger d'une manière irréprochable, l'administration de notre ville. Vous avez eu à cœur de la rendre belle, propre et accueillante et il n'est pas une personne qui n'ait constaté les améliorations sérieuses, réellement importantes qui ont été réalisées sous votre incomparable direction. Je suis heureux, au nom de tous, de vous en remercier publiquement. Il est superflu d'ajouter que chacun de nous a été heureux d'applaudir au magnifique résultat de l'élection du 12 mai qui vous vengeait des insanités, des ignominies répandues contre vous, et qui, en même temps, réparait l'injustice dont vous aviez été victime huit jours avant.

« Vous venez, aujourd'hui, mes chers Collègues et Amis, de me confier à nouveau la présidence de votre assemblée à la quasi unanimité des suffrages, en même temps que vous avez aussi investi de votre confiance nos excellents collègues et amis, MM. Besombes, Bouyssou, Cabridin, Bonnet en les nommant aux fonctions d'adjoints. En leur nom et au mien, je tiens à vous dire toute notre reconnaissance et à vous assurer de notre absolu dévouement à la défense des intérêts de notre ville.

« Comme par le passé, en accord avec tous, nous espérons mener à bien les multiples projets qui contribueront à l'embellissement de notre chère Cité et de sa banlieue que nous n'oublierons pas.

« Toutes les fois qu'il s'agira de progrès et d'amélioration dont l'ensemble de nos concitoyens devront profiter, je ne doute pas que nous fassions les uns et les autres, tout ce qui dépendra de nous pour parvenir à leur réalisation.

Après vous avoir exprimé nos meilleurs remerciements pour le passé et le présent, je n'oublie pas, mes chers amis, que j'ai aussi l'agréable devoir au nom des Anciens d'adresser nos souhaits de bienvenue à tous les nouveaux élus. Soyez donc tous les bienvenus dans notre assemblée. Après la lutte, nous ne devrions plus être que des collègues amis. Tant pis s'il n'en est pas ainsi.

« A notre doyen d'âge, mon vieil ami Antonin Delpuech, qui a bien voulu présider à l'élection de notre municipalité, je dis aussi tous nos remerciements en l'assurant personnellement de mon plus fidèle et bien affectueux dévouement.

« Je ne négligerai pas d'exprimer au nom de tous un souvenir ému à la mémoire de tous les excellents collègues qui ont été ravis à l'affection de leur famille et de leurs amis, depuis le mois de mai 1929. J'ai nommé nos regrettés amis, Docteur Pezet, Lala, Lafon, Marius Ser et Satgé, que tous les leurs veuillent bien une nouvelle fois, agréer l'expression de notre respectueuse sympathie.

« Je ne manquerai pas non plus de manifester le regret que plusieurs de nos collègues aient été dans l'impossibilité de nous continuer leur loyale et utile collaboration. J'ai nommé plus spécialement nos excellents amis, Alphonse Vaysse, René Longpuech et Félix Alby, qui tenaient, les uns et les autres, une grande place dans notre assemblée et nous apportaient un ensemble de connaissance que chacun de nous appréciait. Qu'ils sachent bien que nous conservons d'eux le plus amical souvenir.

« Vous voudrez bien encore me permettre d'être votre interprète à tous en adressant à nos excellents amis, Alphonse Vaysse et le Docteur Marcel Cavalié, nos vœux de bonne santé et de prompt rétablissement, c'est ce que nous leur souhaitons de grand cœur.

« En terminant qu'il se soit permis encore de formuler le vœu que notre grand et admirable pays, profondément attaché aux idées de justice sociale, d'ordre et de paix, puisse utilement poursuivre son œuvre pacificatrice sans excitation ni violence.

« Que nos dirigeants sachent nous éviter les troubles intérieurs autant que les agressions extérieures et s'appliquent aussi, en accord avec les autres peuples, à résoudre le plus rapidement possible, les difficultés d'ordre économique et financier, qui étreignent notre grand et admirable pays ainsi que tous les peuples sans exception.

« C'est surtout par l'application d'une discipline volontairement consentie et non en poussant les peuples à la démagogie et au désordre que nous parviendrons à un résultat appréciable.

« Souhaitons qu'il en soit ainsi, dans l'intérêt de la civilisation, de la France et de la République à laquelle nous sommes et resterons toujours fermement attachés. Vive Figeac ! Vive la République laïque, démocratique et sociale. »

*Aux Anciens Combattants du Front.* — M. Herpin, trop pris par son travail qui le tient presque tous les jours absent de Figeac, a donné sa démission de Secrétaire cantonal du Canton de Figeac.

Le Bureau, sous la présidence de M. Longé, a décidé à l'unanimité de nommer le camarade Masbou, Agent d'Assurances, rue du Boulevard, au Foirail, à Figeac, Secrétaire cantonal qui a accepté.

Le Président invite donc les Secrétaires Communaux des Cantons de Figeac à s'adresser à l'avenir au Camarade Masbou pour tous les renseignements dont ils auraient besoin et lui verser les cotisations de leur commune.

Les Camarades de la Section de Figeac voudront bien également s'adresser à lui pour tous renseignements et lui verser leur cotisation ainsi qu'au camarade Pezet, Trésorier.

Il est rappelé que le Congrès Départemental se tient cette année à St-Céré le 16 juin, nous vous demandons de faire un effort pour assister nombreux à ce Congrès, le prix du banquet est fixé à 20 francs et vous pouvez vous faire inscrire de suite chez les camarades Masbou, Pezet et Longé.

Un service de transport est organisé par M. Ponchie, chez qui, vous devez vous faire inscrire.

Camarades, faites l'impossible pour être nombreux le 16 juin à St-Céré, car l'on a besoin plus que jamais que l'on sente notre force. — *Le Président*, J. LONGÉ.

*Conférence littéraire.* — Le Comité de la Croix-Rouge S.S.B.M. de Figeac invite ses membres et ses amis à venir entendre, le mercredi soir, 5 juin, à 8 h. 1/2, au théâtre municipal, M. Corn, ancien Professeur de langues, qui donnera une conférence sur *Le Roman oriental :* Mœurs, situations et milieu qui inspirèrent Edmond About, Pierre Loti, Claude Farrère dans : *Le Roi des Montagnes ; Les Désenchantées ; L'Homme qui assassina.*

La réalité sous la fiction, les auteurs et les personnages.

**Corn**

*Election de la municipalité.* — Le Conseil municipal, réuni le 18 mai, à 20 heures, procéda à l'élection du maire et de l'adjoint. Tous les conseillers étaient présents.

M. Bayou Gabriel fut réélu maire par 10 voix.

M. Beulaguet Louis fut réélu adjoint par 10 voix.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette unanimité qui est d'excellent augure pour la bonne marche des affaires communales. La période électorale close, chacun n'aura plus en vue que l'intérêt général. M. Bayou, désigné par 57 voix sur 83 votants, possède la confiance de la quasi-unanimité de ses administrés ; sa tâche est assez ingrate pour que les 9 conseillers aient à cœur de la lui faciliter.

*Bureau d'assistance.* — A la même séance, MM. Nadal Pierre et Labanhie Emile furent désignés comme délégués du Conseil municipal à la Commission administrative du Bureau d'assistance.

## Arrondissement de Gourdon

**Gourdon**

*Election de la municipalité.* — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche pour procéder à l'élection de la municipalité. Tous les conseillers sont présents.

M. Dauliac, maire sortant, est réélu par 19 voix sur 23 votants. M. Traucou est élu premier adjoint par 19 voix sur 23 votants. M. le docteur Coulon est élu deuxième adjoint par 19 voix sur 23 votants.

*La neige.* — Samedi matin, vers 4 heures, la neige et le grésil ont commencé à s'abattre sur notre contrée, et ont eu vite recouvert le sol, heureusement qu'un vent enleva aussitôt ce tapis indésirable.

Toute la journée de samedi a eu une température d'hiver. On se demande d'où vient cette perturbation atmosphérique, nos braves agriculteurs sont très perplexes.

Espérons que ce vilain temps va bientôt cesser.

**St-Germain**

*Election de la municipalité.* — Dimanche, 19 mai, le nouveau conseil s'est réuni pour nommer le maire et l'adjoint. M. Cocula, maire sortant, a été réélu par 7 voix contre 4 à Maillet Pierre et 1 bulletin blanc. M. Lautard Pierre, adjoint sortant, a été réélu par 10 voix et 2 bulletins blancs.

**Salviac**

*Accident.* — En cette journée d'activité agricole et artisanale, les accidents se multiplient dans notre région ; notre estimé charpentier-menuisier, M. Castand Marcel, en procédant à la pose d'une charpente, a été blessé à l'avant-pied droit par la chute d'un bois de construction. Cette blessure entraînera, d'après l'avis de M. le Docteur Cambornac, médecin traitant, une incapacité de travail de 10 jours.

Nos meilleurs souhaits de prompt rétablissement.

M. Castex Henri, notre dévoué chef de brigade, a obtenu, du ministère de l'Education physique, une lettre de félicitations très élogieuse en raison de son dévouement à la préparation militaire de nos jeunes gens.

Nos bien sincères félicitations.


**PERDU**

**médaille baptême avec chaîne or.** Rapporter : 71, Boulevard Gambetta. Récompense.

**ON DEMANDE**

**Une bonne**

*se présenter ou écrire avec références au Bureau du Journal*

**A VENDRE DE CONFIANCE**

**Jument baie**

**12 ans, sage**

*fauche, laboure et sulfate à la machine*

TOVEZ, St-Henri, Cahors (Lot)

**A LOUER**

**Appartement**

**de 3 grandes pièces**

*Eau, gaz, électricité*

Prendre adresse au Bureau du Journal


# DÉPÊCHES

*Paris*, 11 *h.* 50.

**Aménités (? !) électorales ! ! !**

*De Perpignan.* — A la suite des récentes élections M. Joseph Roux, député S.F.I.O., de Prades et Michel Bois, boulanger dans cette ville, ont échangé de vifs propos. Le député a craché, finalement, au visage du boulanger Bois qui répondit par un violent coup de pied au ventre.

⁂

**Violent orage à Varsovie**

*De Varsovie.* — Un orage d'une violence inouïe a ravagé la région de Kielac. Les toits des maisons furent arrachés, les poteaux télégraphiques renversés et des arbres déracinés. Dans plusieurs districts de Stopnicz, 70 fermes ont été anéanties, plusieurs personnes ont été tuées. Il y a nombreux blessés.

⁂

**Tombée d'un cinquième étage**

*De Paris.* — Mlle Alice Fayssat, fille du député des Alpes-Maritimes est tombée de la fenêtre de l'appartement qu'elle occupe avec ses parents, au 5e étage d'un immeuble, situé avenue Président-Wilson.

La jeune fille est décédée, peu après son admission à l'hôpital Beaujon.

## AVIS DE DÉCÈS

Vous êtes priés d'assister aux obsèques de

**Monsieur Joseph GOURCEROL**

*Directeur honoraire de l'Enregistrement*

pieusement décédé en son domicile à Paris, 27, quai de Grenelle, qui auront lieu à Cahors, le vendredi 24 mai.

On se réunira à la gare à dix heures moins le quart. Il ne sera pas envoyé d'autre invitation.

## AVIS DE DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque de Cahors ; Messieurs les Vicaires généraux, le Chapitre de la Cathédrale et le Clergé de Cahors, les parents, ont la douleur de vous faire part de la mort de

**Monsieur le Chanoine Pierre CUBAYNES**

*Vicaire général honoraire*
*Prévôt du Chapitre*

décédé le 20 mai 1935, à l'âge de 83 ans, muni des sacrements de l'Eglise, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu à la Cathédrale, le 22 mai, à 9 h. 30.

## REMERCIEMENTS

Le Colonel MASSOUBRE, directeur du Préventorium Maritime Armaingaud, Madame, Mademoiselle et leur famille, dans l'impossibilité de répondre aux nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçu à l'occasion du décès de

**Monsieur Pierre MASSOUBRE**

*Ingénieur*
*Sous-Lieutenant de Réserve*

prient toutes les personnes qui ont participé à leur douleur, de vouloir bien trouver ici l'expresion de leur très vive gratitude.


**« Sans pouvoir remuer le bras...**

...pendant quinze jours, tellement les rhumatismes qui me tenaient dans le bras droit me faisaient souffrir. Une de mes amies m'a conseillé vos cachets Gandol; aujourd'hui je vais tout à fait bien. Plusieurs personnes auxquelles j'ai conseillé le Gandol contre les névralgies et les rhumatismes en sont aussi tout à fait contentes. » (Mme D. F., à Pelleport, Hte-Garonne). C'est parce qu'il empêche l'accumulation des déchets uriques dans les articulations que le Gandol réussit si remarquablement. Faites une cure pour 12 fr. 75. Ttes Phies et Phie Orliac, à Cahors.

**Suivez les conseils de votre docteur...**

**BUVEZ DU VIN**

mais consommez avant tout **des vins sains,** collés, pasteurisés, dépouillés en un mot de tout **produit nocif,** d'origine sulfatage. Vente en bouteilles estampillées ou fûts chez les épiciers. A défaut chez

**BORDERIES à Cahors**

**MACHEIX, Dépositaire**

*17, rue du Rempart.* Tél. 384.


**Feuilleton du « *Journal du Lot* » 67**

# UN MARI
## DE
# PREMIER CHOIX
## PAR MAX DU VEUZIT

— Vous aviez exigé que votre mari fût sans famille, ma chérie ! Je ne savais pas du tout comment vous auriez accueilli mes confidences sur un pareil sujet.

— Oh ! certainement avec beaucoup plus de joie que la pensée de cette amie si chère, si précieuse, que vous aimiez et dont j'étais plutôt jalouse

Elle s'arrêta, parce qu'il souriait.

— Comme j'ai été sotte ! s'écria-t-elle sincèrement. Fallait-il que je fusse naïve pour croire que, dans la vie, on peut vivre un roman... une histoire créée de toutes pièces par l'imagination d'un écrivain en délire !

— Nous ferions peut-être bien, maintenant, de brûler ce fameux livre espagnol qui vous a si bien monté la tête, suggéra Didier en souriant.

— Ah ! comment pouvez-vous savoir ? balbutia-t-elle, très gênée et très rouge.

— J'ai trouvé, un jour, ce livre que vous aviez oublié sur votre table... Je l'ai emporté pour le lire... j'ai été édifié... Ma petite Claude, elle aussi, avait cherché un mari d'agence !

— Alors, quand vous êtes parti... si brusquement... sans me laisser la possibilité de vous rejoindre ?... Vous aussi, fit-elle un peu tristement, vous vouliez me quitter pour toujours ?

Mais il lui ferma les lèvres d'un baiser :

— Chut, ma chérie... voulez-vous bien ne plus rien imaginer de désagréable pour moi ?... Ma mère ne vous a-t-elle pas dévoilé que je n'avais pas l'air précisément très gai, loin de vous ?

— Oh ! c'est vrai ! s'écria-t-elle avec une douce exaltation, en se blottissant toute frémissante contre la poitrine de son mari. Le livre est brûlé, mais il me reste un beau mari de premier choix ! Didier, je vous adore !

XXXIV

Fidèle et impartial narrateur de cette singulière histoire qui semble remonter, tant elle est romanesque, aux temps préhistoriques d'avant la guerre, nous devons, jusqu'au bout, tenir nos lecteurs, quoi qu'il nous en coûte de les décevoir, au courant de ce que furent nos héros par la suite.

Malgré une enquête très serrée et des interviews multipliés, il nous a été absolument impossible de savoir qui, du jeune couple ou du directeur de « Select'Agence », était le plus heureux de ce dénouement démodé qu'est un mariage d'amour et un ménage d'amoureux.

M. Michot est rayonnant. Il dit que l'union de l'écrivain et de la délicieuse Claude Frémonde est le couronnement de sa carrière. Ce gros succès l'a rendu orgueilleux et plus ambitieux encore qu'autrefois. Il rêve, maintenant, affirment certains concurrents, d'ajouter le mot « amour » au programme de sa maison.

Ce mot ayant été définitivement rayé du code, en même temps que de nos mœurs matrimoniales, nous préférons ne pas insister sur ces bruits tendancieux, qui ne cherchent probablement qu'à nuire à la magnifique prospérité de « Select'Agence ».

Quant au jeune couple lui-même, qui s'empressa de faire bénir son mariage à l'église, nous ne pourrons en dire grand'chose : les gens heureux n'ont pas d'histoire.

Après quelques années de vie conjugale, Claude et Didier n'ont pas encore, ni l'un ni l'autre, reparlé de divorce, ce qui est le comble de l'insouciance.

Peut-être même, réellement, auront-ils l'originalité de rester ensemble toute leur vie... Pour un romancier à la mode et une jeune fille « à la page » comme le paraissait Claude Frémonde, il semble que ce soit un défi jeté au bon sens bien connu de nos contemporains, à moins que nos héros n'aient voulu, tout simplement, se singulariser et « épater » les foules.

Ils ont deux enfants qu'ils élèvent cependant avec l'esprit pratique en usage aujourd'hui, c'est-à-dire d'une façon tout à fait moderne.

Le petit garçon, très éveillé et qui comprend déjà les difficultés de la lutte pour la vie, a décidé, quand il serait mûri, vers la vingtième année environ, d'aller fonder en plein cœur d'Afrique un bar-dancing estival, imité du Palm Beach, de Monte-Carlo, où le nu intégral serait exigé de tous les consommateurs. Cet enfant sera certainement, plus tard, une de nos gloires françaises.

Malheureusement, la fillette, contrairement à son frère est très en retard, malgré ses sept ans, et elle semble réserver à ses parents de grosses déceptions.

C'est ainsi qu'elle joue encore à la poupée, ne mord pas énormément aux sciences, déclare avoir peur en avion, ne veut pas faire de sport, surtout de la boxe ou du rugby. Et quand on lui parle d'avenir, elle se contente d'affirmer énergiquement que lorsqu'elle sera grande, elle veut être comme les dames d'autrefois, une « madame avec un mari et beaucoup de petits bébés »...

C'est tout à fait formidable !

Tous les confrères, amis et admirateurs du grand écrivain sont navrés.

Ils évitent, généreusement, de parler aux parents de cette enfant anormale dont le sort sera certainement effroyablement malheureux.

Il n'y a que M. Michot qui ne perde pas confiance à propos de cette enfant. Il se promet simplement, quand le moment sera venu, de lui dénicher un mari de... superchoix !

FIN

# RENSEIGNEMENTS

**Routes Nationales et Chemins de Grande Communication**

Opérations probables pendant la semaine du 19 au 26 mai 1935 :

*Cylindrages.* — R.N. N° 140, de 14 k. à 15 k. 800, entre Camburat et le Bouyssou ; N° 703, de 30 k. 800 à 31 k. 200, entre Vayrac et Bétaille ; C.G.C. N° 19, de 8 k. 600 à 10 k., entre Béduer et Savin ; N° 14, de 19 k. 800 à 21 k. 300, entre Gramat et Reilhac ; N° 14 *e*, 0 k. à 1 k., entre le pont de Floirac et St-Denis-Martel ; N° 31, de 14 k. 300 à 15 k. 500, abords de la Croix de Malte ; N° 15 *d*, de 5 k. 634 à 7 k. 134, entre la R.N. 140 et Le Bouyssou.

*Bitumages.* — R.N. N° 140, de 17 k. à 23 k., entre le Bouyssou et Anglars ; N° 681, de 49 k. 150 à 52 k. 660, entre le Bourg et Thémines ; N° 653, de 61 k. 391 à 80 k. 993, entre les Casemates et le Pech de Moles.

*Approvisionnements de matériaux.* — R.N., N° 653, de 20 k. 400 à 35 k. 460, entre Latronquière et Labathude ; N° 653, de 65 k. à 73 k. 500, entre les Brasconies et le Mas del Pech ; C.G.C. N° 1, de 46 k. 750 à 49 k. 750, entre Peyrebrune et la Croix des Femmes-Mortes ; N° 13, de 48 k. 500 à 53 k., entre la Patte-d'Oie et Cassagnoles ; N° 13, de 59 k. à 62 k. 650, entre Gigouzac et St-Denis-Catus) ; N° 16 *a*, de 4 k. 700 à 5 k. 200, abords de Sabadel ; N° 30, de 33 k. à 35 k. 400, côte de Pontfrat ; N° 23 *c*, de 8 k. à 8 k. 500 et N° 23 *c*, de 11 k. 300 à 12 k. 300, entre Cazillac et la gare de Turenne ; N° 2, de 55 k. 600 à 57 k. 900, entre Lissac et Reyrevignes; N° 33 *d*, de 0 k. à 0 k. 500, entre Béduer et Lamothe.

GRANDE MAISON DE
**TEINTURE NETTOYAGE**
de tous vêtements, tissus, chapeaux, etc...
*Nettoyage et remise à neuf des vêtements de cuir.*
*Teintures de fourrures,*
*Nettoyage d'ameublements, etc...*
ENVOI TOUS LES SAMEDIS
Travail soigné
Dépôt pour Cahors :
**Madame Louis BONNET**
3, *rue des Capucins*

**PRETS RAPIDES**
sous toutes formes vous seront procurés rapidement par particuliers à partir de 5.000 fr. Rien à verser d'avance sur la commis. **TAUX REDUIT, ECRIVEZ.**
Réponse gratuite
**CAISSE IMMOBILIERE**
104, rue Réaumur, PARIS

## Bibliographie

**L'ART VIVANT**
Revue mensuelle de l'Art, des Elégances et du Tourisme
116 *bis*, Champs-Elysées, PARIS, 8e.
Tél. : Elysées 26-68.
**EN VENTE PARTOUT**
Le N° : **7** fr.
L'abonnement :
1 an, 70 fr. — 6 mois, 40 fr.
Ch. postaux : Paris, 1861-29.
SPÉCIMEN GRATUIT

### TABLEAU GÉNÉRAL DES TARIFS RELATIFS AUX DIVERS IMPOTS
*Edition de* 1935

*Publié sous la direction de* J. PERQUEL
*Directeur du « Capital »*

La nouvelle édition de ce Tableau, en concordance avec les différents textes de réforme fiscale actuellement parus, constitue une encyclopédie des droits que le contribuable, quel qu'il soit, banquier, financier, industriel, commerçant, agriculteur ou employé, est appelé à acquitter, soit journellement, soit dans certaines circonstances particulières de sa vie.

On y trouve, successivement exposés, et méthodiquement classés :

1° Les taux des impôts cédulaires sur les revenus ;

2° Le régime fiscal des successions et donations, étudiés dans tous leurs détails à la suite des nombreuses modifications dont ils ont fait l'objet;

3° Le régime fiscal des valeurs mobilières ;

4° Les droits de timbre, d'application usuelle ;

5° Les principaux droits d'enregistrement.

Le *Tableau général des Tarifs relatifs aux divers Impôts*, document dont nul ne saurait se passer, après la réforme fiscale qui vient d'être opérée, est en vente au prix de trois francs, aux Editions du « Capital », 1 *bis*, boulevard des Italiens, Paris (2e).

Envoi franco contre 3 fr. 50.

### P.-O.-MIDI

A l'occasion de la Foire de la Saint-Urbain à Aurillac, des billets spéciaux d'aller et retour, à demi-tarif, avec minimum de perception de 12 fr. en 1re classe, 8 fr. en 2e classe, 5 fr. en 3e classe pour les adultes, 6 fr. en 1re classe, 4 fr. en 2e classe, 3 fr. en 3e classe pour les enfants de 3 à 7 ans sont délivrés les 24 et 25 mai 1935 pour Aurillac, au départ de toutes les gares des sections de lignes de :

Arvant à Vic-sur-Cère, Figeac et Capdenac au Rouget, St-Denis-près-Martel à Miecaze, Bort-les-Orgues à Miecaze.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares intéressées.

### P.-O.-MIDI
**Principales améliorations projetées par le réseau P.-O.-Midi** au 15 mai 1935

Le Réseau P.-O.-Midi qui termine actuellement les travaux d'électrification de la section Vierzon-Brive de sa ligne Paris-Toulouse envisage à cette occasion pour le 15 mai prochain de notables améliorations de ses horaires.

Sur la ligne de Paris-Port-Bou, il se propose de retarder le train rapide 77 de 21 h. 10 à 22 heures au départ de Paris-Quai-d'Orsay tout en avançant l'arrivée à Toulouse à 8 h. au lieu de 9 h. et l'arrivée à Port-Bou à 13 h. 49 au lieu de 15 h. 11.

Le train express 79, partant de Paris-Austerlitz, à 22 h. 40 serait prolongé de Brive, d'où il partira à 7 h. 33, jusqu'à Toulouse (arr. à 11 h. 57).

Le train rapide 56 partirait de Toulouse à 13 h. 25 (au lieu de 10 h. 30) et arriverait à Paris-Quai-d'Orsay à 23 h. 35 soit un gain de 45 minutes. Il relèverait à Toulouse la correspondance des trains express 110 de Sète et rapide 570 de Bayonne établissant ainsi une relation nouvelle de jour entre Perpignan (départ à 8 h. 02), Narbonne (départ à 9 h. 53) et Paris.

L'origine du train express 52 serait reportée de Brive à Toulouse (départ 8 h. 30) et l'arrivée à Paris s'effectuerait à 19 h. 10. Il relèverait à Toulouse la correspondance du train rapide 106 de Marseille et Sète.

Une relation de matinée serait créée entre Limoges et Paris du 1er Mars au 5 novembre par deplacement du train 60 qui partirait de Limoges à 6 h. 45 et arriverait à Paris-Quai-d'Orsay à 12 h. 33.

Des améliorations importantes sont prévues aussi sur la ligne de Bretagne où le train express 193 (Paris à Tours par Vendôme), partant une heure plus tôt, soit à 19 h. 50 de Paris-Quai-d'Orsay, serait prolongé de Tours à Savenay par Saumur, Angers, Nantes pour correspondre à Redon avec un train arrivant à Quimper vers 7 h. 09).

Sur la ligne de Bordeaux-Sète des trains seront accélérés et de nouvelles relations transversales établies.

Le train rapide 101 Bordeaux-Marseille partira de Bordeaux à 7 h. 53 au lieu de 7 h. 28 et arrivera à la même heure qu'actuellement à Sète (14 h. 47) et à Marseille (18 h. 05).

Le train express 103 partira de Bordeaux à 8 h. 07 au lieu de 7 h. 42 et de Toulouse à 12 h. 58 au lieu de 12 h. 52 pour arriver à Sète à la même heure qu'actuellement (16 h. 55) ; il sera prolongé jusqu'à Marseille où il arrivera à 20 h. 24.

Le train rapide 114 Marseille-Bordeaux partira de Marseille à 9 heures au lieu de 8 h. 25 et arrivera à Bordeaux à 19 h. 15 au lieu de 19 h. 31 gagnant ainsi 51 minutes. Il relèvera à Tarascon le train rapide 733 de Strasbourg créant ainsi une nouvelle relation rapide de Strasbourg et Lyon avec la région du Midi. Départ de Strasbourg à 23 h. 11, de Lyon-Perrache, à 7 h. 15, arrivée à Narbonne à 13 h. 32, à Toulouse, à 15 h. 37.

Le train express 110 partira de Sète à 8 h. 41 au lieu de 8 h. 02 et assurera une relation de Marseille en continuant un nouvel express P.L.M. partant de Marseille à 5 h. 25.

Toutes ces modifications sont actuellement soumises à l'Administration Supérieure ; d'autres sont encore en cours d'étude.

### P.-O.-MIDI
**Voyagez en wagons-lits de 3e classe entre Paris et Lourdes et vice-versa**

Un Wagon-lits de 3e classe circule dans les trains express 33 et 34, entre Paris et Lourdes et vice-versa du 15 mai au 5 octobre au départ de Paris et du 16 mai au 6 octobre au départ de Lourdes.

Départ de Paris-Quai d'Orsay, 22 h. 20; Arrivée à Lourdes, 12 h. 11; Départ de Lourdes, 17 h. 40 ; Arrivée à Paris-Quai d'Orsay, 7 h. 30 (1).

(1) Arrivée à 8 h. 05 jusqu'au 7 juillet.

Prix du supplément : 110 francs en sus du billet de 3e classe.

Ce journal est en lecture dans le fil de l'AGENCE HAVAS 62 Rue de Richelieu. PARIS

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
*Le co-gérant :* L. PARAZINES.

Avec 1000 idées jeunes et neuves la
**MODE PRATIQUE**
vous révèle
*comment s'en tirer* pour la Toilette, la Maison, les Enfants
TOUS LES SAMEDIS : 1 Fr

# IMPRIMERIE A. COUESLANT
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS
*(Personnel intéressé)*
CAHORS (Lot)
1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE
*NEUF LINOTYPES*
22 PRESSES
LIVRAISON RAPIDE
—:— PRIX MODÉRÉS —:—

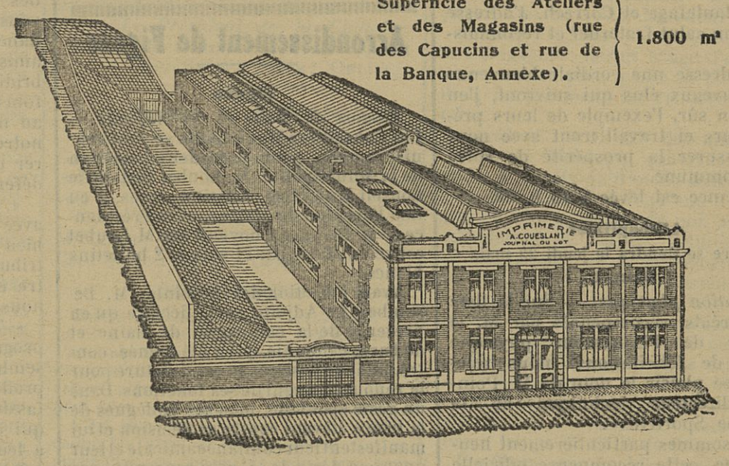

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). } 1.800 m²

## SERVICE D'ÉTÉ 1935

### De Paris à Toulouse par Cahors

| | OMNIB. 1re, 2e, 3e cl. | OMNIB. 1re, 2e, 3e cl. | Exp. & Oc. 1re, 2e, 3e cl. | EXP. 1re, 2e, 3e cl. | MIXTE 3e cl. | RAPIDE 1re, 2e, 3e cl. | EXP. 1re, 2e, 3e cl. | RAPIDE | EXP. | OMNIB. 1re, 2e, 3e cl. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| PARIS (Orsay) dép. | » | » | » | 10 15 | » | 19 25 | — | 22 » | — | » |
| PARIS (Aust.) dép. | » | » | 7 55 | 10 27 | » | » | 19 55 | 22 12 | 22 40 | » |
| LIMOGES arrivée | » | » | (1) | 15 48 | » | 0 1 | 1 27 | 3 3 | 5 26 | » |
| LIMOGES départ. | » | » | » | 15 57 | » | 0 4 | 1 35 | 3 8 | 5 42 | » |
| BRIVE... arrivée | » | » | 15 28 | 17 31 | » | 1 29 | 3 4 | 4 31 | 7 22 | » |
| BRIVE... départ. | 7 48 | 12 33 | 15 55 | 17 37 | 18 10 | 1 35 | 3 14 | 4 37 | 7 33 | » |
| Gignac-Cressensac. | 8 24 | 13 9 | 16 29 | — | 19 13 | — | — | — | — | » |
| SOUILLAC.. dép. | 8 46 | 13 36 | 16 48 | 18 16 | 19 41 | — | — | 5 14 | 8 16 | » |
| CAZOULES..... | 8 53 | 13 43 | 16 54 | — | 19 50 | — | — | — | — | » |
| La Chap.-d-Mareuil | 8 58 | 13 48 | 16 58 | — | » | — | — | — | — | » |
| Lamothe-Fénelon . | 9 7 | 13 57 | 17 7 | — | 20 9 | — | — | — | — | » |
| Nozac..... | 9 16 | 14 6 | 17 16 | — | » | — | — | — | — | » |
| GOURDON.. dép. | 9 29 | 14 19 | 17 26 | 18 49 | 20 33 | — | 4 20 | — | 8 44 | » |
| Saint-Clair..... | 9 38 | 14 28 | 17 34 | — | » | — | — | — | — | » |
| Dégagnac ..... | 9 48 | 14 38 | 17 44 | — | » | — | — | — | — | » |
| Thédirac-Peyrilles. | 9 58 | 14 48 | 17 54 | — | » | — | — | — | — | » |
| Saint-Denis-Catus. | 10 8 | 14 58 | 18 3 | — | » | — | — | — | — | » |
| Espère..... | 10 16 | 15 6 | 18 10 | — | » | — | — | — | — | » |
| CAHORS arrivée. | 10 25 | 15 15 | 18 19 | 19 16 | » | 3 7 | 4 59 | 6 11 | 9 24 | » |
| CAHORS départ . | 11 51 | 17 56 | » | 19 20 | » | 3 11 | 5 3 | 6 15 | 9 30 | 7 27 |
| Sept-Ponts..... | 12 2 | 18 7 | » | — | » | — | — | — | — | 7 38 |
| Cieurac ..... | 12 17 | 18 22 | » | — | » | — | — | — | — | 7 53 |
| Lalbenque..... | 12 24 | 18 29 | » | — | » | — | — | — | — | 8 » |
| Caussade..... | 12 52 | 18 59 | » | 20 1 | » | — | 5 46 | — | 10 14 | 8 27 |
| MONTAUBAN arr. | 13 23 | 19 30 | » | 20 22 | » | 4 7 | 6 7 | 7 10 | 10 35 | 8 59 |
| TOULOUSE.. arr. | 16 43 | » | » | 21 6 | » | 4 50 | 7 » | 8 » | 11 57 | 11 8 |

(1) De Paris à Brive-Périgueux et Toulouse par Capdenac.

### De Toulouse à Paris par Cahors

| | OMNIB. 1re, 2e, 3e cl. | OMNIB. (2) 1re, 2e, 3e cl. | EXP. 1re, 2e, 3e cl. | RAPIDE | OMNIB. 1re 2e, 3e cl. | EXP. 1re, 2e, 3e cl. | EXP. 1re, 2e, 3e cl. | RAPIDE |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TOULOUSE.... d. | 4 50 | 8 40 | 8 30 | 13 25 | 15 51 | 20 8 | 21 3 | 23 11 |
| MONTAUBAN. d. | 6 11 | 9 53 | 9 11 | 14 6 | 16 52 | 20 50 | 21 48 | 23 51 |
| Caussade..... | 6 59 | 10 27 | 9 30 | — | 17 17 | 21 10 | — | — |
| Lalbenque..... | 7 26 | 11 5 | — | — | 17 52 | — | — | — |
| Cieurac ..... | 7 34 | 11 13 | — | — | 18 » | — | — | — |
| Sept-Ponts ..... | 7 44 | 11 22 | — | — | 18 10 | — | — | — |
| CAHORS... arr. | 7 50 | 11 28 | 10 5 | 14 58 | 18 16 | 21 50 | 22 47 | 0 43 |
| CAHORS... dép. | 8 1 | — | 10 9 | 15 2 | 18 24 | 21 54 | 22 51 | 0 47 |
| Espère..... | 8 15 | — | — | — | 18 35 | — | — | — |
| St-Denis-Catus... | 8 28 | — | — | — | 18 47 | — | — | — |
| Thédirac-Peyril... | 8 41 | — | — | — | 19 » | — | — | — |
| Dégagnac ..... | 8 50 | — | — | — | 19 8 | — | — | — |
| Saint-Clair..... | 8 58 | — | — | — | 19 16 | — | — | — |
| GOURDON (1) d. | 9 11 | — | 10 47 | — | 19 27 | 22 38 | — | — |
| Nozac..... | 9 18 | — | — | — | 19 34 | — | — | — |
| Lamothe-Fénel. .. | 9 26 | — | — | — | 19 42 | — | — | — |
| La Chap.-de-Mar . | 9 33 | — | — | — | 19 49 | — | — | — |
| CAZOULES..... | 9 39 | — | — | — | 19 55 | — | — | — |
| SOUILLAC.. dép. | 9 53 | — | 11 8 | — | 20 6 | 23 3 | — | — |
| Gignac-Cressens.. | 10 21 | — | — | — | 20 34 | — | — | — |
| BRIVE..... a. | 10 46 | — | 11 46 | 16 33 | 20 59 | 23 44 | 0 29 | 2 15 |
| BRIVE..... d. | » | | 11 54 | 16 39 | » | 23 51 | 0 39 | 2 21 |
| PARIS.. (A.) arr. | » | | 18 58 | 23 23 | » | 6 43 | 8 11 | 8 39 |
| PARIS.. (O.) arr. | » | | 19 10 | 23 35 | » | 6 55 | 8 23 | 8 50 |

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 10.
(2) N'a lieu que les samedi, dimanche, lundi, jours de fête et jours de foire de Cahors.

### De Cahors à Libos

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| CAHORS..... | 6 29 | 15 20 | » | 18 41 | |
| Mercuès..... | 6 43 | 15 34 | » | 18 55 | |
| Douelle (*Arrêt*)..... | 6 47 | 15 33 | » | 18 59 | |
| Parnac ..... | 6 54 | 15 46 | » | 19 7 | |
| Luzech ..... | 7 » | 15 52 | » | 19 13 | |
| Castelfranc..... | 7 12 | 16 3 | » | 19 24 | |
| Prayssac (*Arrêt*)..... | 7 16 | 16 7 | » | 19 28 | |
| Puy-l'Evêque..... | 7 24 | 16 15 | 17 22 | 19 36 | |
| Duravel ..... | 7 31 | 16 22 | 17 34 | 19 43 | |
| Soturac-Touzac ..... | 7 38 | 16 29 | 17 46 | 19 50 | |
| Fumel..... | 7 48 | 16 40 | 18 13 | 20 1 | |
| LIBOS..... | 7 53 | 16 45 | 18 19 | 20 6 | |

### De Libos à Cahors

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| LIBOS... dép..... | 6 34 | 9 24 | 13 24 | 18 2 | |
| Fumel..... | 6 42 | 9 31 | 13 31 | 18 9 | |
| Soturac-Touzac ..... | 6 58 | 9 41 | 13 41 | 18 19 | |
| Duravel ..... | 7 9 | 9 48 | 13 48 | 18 26 | |
| Puy-l'Evêque..... | 7 25 | 9 56 | 13 55 | 18 33 | |
| Prayssac (*Arrêt*)..... | 7 39 | 10 4 | 14 3 | 18 41 | |
| Castelfranc..... | 7 46 | 10 9 | 14 8 | 18 46 | |
| Luzech ..... | 8 7 | 10 20 | 14 19 | 18 56 | |
| Parnac ..... | 8 20 | 10 29 | 14 28 | 19 6 | |
| Douelle (*Arrêt*)..... | » » | 10 34 | 14 33 | 19 11 | |
| Mercuès..... | 8 35 | 10 39 | 14 38 | 19 17 | |
| CAHORS..... | 8 53 | 10 51 | 14 50 | 19 30 | |

### St-Denis-près-Martel et Aurillac

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| St-Denis-près-Martel. | 4 47 | 13 35 | » | 17 13 | » |
| Vayrac ..... | 4 55 | 13 43 | » | 17 21 | » |
| Bétaille (*arrêt*)..... | 5 1 | 13 47 | » | 17 26 | » |
| Puybrun..... | 5 10 | 13 55 | » | 17 34 | » |
| Bretenoux-Biars.... | 5 21 | 14 6 | » | 17 44 | » |
| Port-de-Gagnac..... | 5 28 | 14 12 | » | 17 51 | » |
| Laval-de-Cère ..... | 5 39 | 14 20 | » | 17 59 | » |
| Lamativie ..... | 6 1 | 14 37 | » | 18 20 | » |
| Siran (*arrêt*)..... | 6 17 | 14 51 | » | 18 37 | » |
| La Roquebrou..... | 6 32 | 15 4 | » | 18 53 | » |
| AURILLAC.. arrivée. | 7 13 | 15 42 | » | 19 37 | » |

### Aurillac à St-Denis-près-Martel

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| AURILLAC.. départ. | 5 » | » | 11 22 | 17 17 | » |
| La Roquebrou..... | 5 35 | » | 11 58 | 17 55 | » |
| Siran (*arrêt*)..... | 5 46 | » | 12 9 | 18 6 | » |
| Lamativie ..... | 6 » | » | 12 23 | 18 21 | » |
| Laval-de-Cère ..... | 6 16 | » | 12 38 | 18 36 | » |
| Port-de-Gagnac..... | 6 23 | » | 12 45 | 18 44 | » |
| Bretenoux-Biars ..... | 6 39 | » | 12 54 | 19 » | » |
| Puybrun..... | 6 48 | » | 13 1 | 19 8 | » |
| Bétaille (*arrêt*)..... | 6 57 | » | 13 8 | 19 15 | » |
| Vayrac ..... | 7 12 | » | 13 13 | 19 20 | » |
| St-Denis-près-Martel. | 7 19 | » | 13 20 | 19 27 | » |

### Le Buisson à St-Denis-près-Martel

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Le Buisson. dép. | » | 6 46 | 10 41 | » | 19 42 |
| Sarlat..... | » | 7 53 | 11 45 | 17 46 | 20 46 |
| Cazoulès..... | » | 8 28 | 12 20 | 19 18 | 21 21 |
| Souillac..... | 8 19 | 8 36 / 11 18 | 12 28 / 12 44 | 19 31 | 21 9 / 15 8 |
| Le Pigeon ..... | 8 31 | 11 42 | 12 57 | Les jours de foire et marché à Sarlat | 15 20 |
| Baladou . Arrêt. | 8 35 | 11 49 | 13 1 | | 15 24 |
| Martel..... | 8 42 | 12 14 | 13 8 | | 15 31 |
| St-Denis-p.-M.ar. | 8 51 | 12 26 | 13 17 | | 15 40 |

### St-Denis-près-Martel au Buisson

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| St-Denis-p.-M. d. | » | 7 31 | 9 14 | 13 41 | 16 44 |
| Martel..... | » | 7 44 | 9 27 | 13 54 | 17 13 |
| Baladou . Arrêt. | » | 7 50 | 9 33 | 14 » | 17 23 |
| Le Pigeon ..... | » | 7 53 | 9 37 | 14 3 | 17 38 |
| Souillac..... | 6 52 | 8 2 / 8 54 | 9 46 | 14 12 / 14 21 | 17 49 / 19 55 |
| Cazoulès..... | 7 1 | 9 2 | | 14 29 | 20 3 |
| Sarlat..... | 8 20 / 5 24 | 9 37 | 17 53 | 15 4 | 20 38 |
| Le Buisson. ar. | 6 9 | » | 18 39 | 15 54 | » |

### Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TOULOUSE. dép. | » | » | » | » | 10 1 | 14 48 | 17 41 |
| CAPDENAC. a. | » | » | » | » | 13 46 | 18 14 | 21 43 |
| CAPDENAC. d. | 2 18 | 7 17 | 11 19 | 17 20 | 13 58 | 18 38 | 22 5 |
| FIGEAC..... | 2 38 | 7 31 | 11 39 | 17 29 | 14 13 | 18 51 | 22 16 |
| Le Pournel..... | » | 7 50 | 12 » | » | 14 32 | 19 12 | » |
| Assier..... | 3 35 | 8 1 | 12 16 | » | 14 44 | 19 23 | 22 41 |
| Flaujac (halte)... | » | 8 10 | 12 27 | » | 14 52 | 19 32 | » |
| Gramat ..... | 5 6 | 8 23 | 12 47 | » | 15 5 | 19 45 | 23 » |
| Rocamadour ..... | 5 19 | 8 35 | 12 59 | » | 15 15 | 19 56 | 23 10 |
| Montvalent..... | 5 37 | 8 49 | 13 16 | » | 15 28 | 20 10 | » |
| St-Denis-p.- arr. | 5 43 | 8 58 | 13 27 | » | 15 37 | 20 19 | 23 30 |
| Martel dép. | 5 55 | 9 6 | 13 32 | » | 15 47 | 20 28 | 23 34 |
| Quatre-Routes .... | 6 7 | 9 16 | 13 43 | » | 15 56 | 20 38 | » |
| Turenne..... | 6 19 | 9 26 | 13 54 | » | 16 6 | 20 47 | » |
| BRIVE..... ar. | 6 50 | 9 48 | 14 21 | » | 16 26 | 21 7 | 0 8 |
| PARIS (Orsay) ar. | — | 19 10 | » | » | » | 5 39 | 8 23 |

### Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

| | | | | | (Orsay) | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| PARIS (Aust.) d. | 20 37 | 22 40 | » | 7 35 | 10 15 | » | » |
| Brive..... dép. | 3 49 | 8 13 | 12 42 | 15 43 | 18 24 | » | » |
| Turenne..... | 4 10 | 8 38 | 13 7 | 16 7 | 19 1 | » | » |
| Quatre-Routes.... | 4 18 | 8 47 | 13 16 | 16 15 | 19 13 | » | » |
| St-Denis-p.- arr. | 4 25 | 8 54 | 13 24 | 16 22 | 19 23 | » | » |
| Martel dép. | 4 32 | 9 2 | 13 31 | 16 27 | 19 43 | » | » |
| Montvalent..... | » | 9 13 | 13 44 | 16 39 | 20 9 | » | » |
| Rocamadour ..... | 4 56 | 9 30 | 14 3 | 16 56 | 20 41 | » | » |
| Gramat ..... | 5 8 | 9 42 | 14 17 | 17 9 | 21 3 | » | » |
| Flaujac (halte)... | » | 9 55 | 14 30 | 17 24 | » | » | » |
| Assier..... | 5 28 | 10 5 | 14 42 | 17 36 | 21 34 | » | » |
| Le Pournel..... | » | 10 14 | 14 51 | 17 46 | 21 46 | » | » |
| FIGEAC.....dép. | 5 51 | 10 34 | 15 11 | 18 8 | 22 9 | » | » |
| CAPDENAC ar. | 6 » | 10 43 | 15 20 | 18 18 | 22 22 | » | » |
| CAPDENAC d.. | 6 24 | 11 20 | 16 34 | 18 52 | » | » | » |
| TOULOUSE .... | 10 » | 15 27 | 20 31 | 22 56 | » | » | » |

### De Cahors à Capdenac

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| CAHORS..... | 8 2 | 10 14 | 16 11 | 18 36 | |
| Cabessut..... | 8 11 | 10 25 | 16 22 | 18 47 | |
| Arcambal..... | 8 20 | 10 41 | 16 31 | 19 » | |
| Vers..... | 8 28 | 10 59 | 16 39 | 19 11 | |
| Saint-Géry..... | 8 35 | 11 14 | 16 44 | 19 19 | |
| Conduché..... | 8 46 | 11 43 | 16 55 | 19 36 | |
| Saint-Cirq-la-Popie.. | 8 52 | 11 53 | 17 1 | 19 44 | |
| St-Martin-Labouval.. | 8 59 | 12 17 | 17 8 | 20 » | |
| Calvignac..... | 9 5 | 12 27 | 17 14 | 20 9 | |
| Cajarc..... | 9 16 | 12 44 | 17 26 | 20 26 | |
| Montbrun..... | 9 25 | A titre essai jours de foire à Cajarc | 17 35 | 20 39 | |
| Toirac..... | 9 33 | | 17 43 | 20 51 | |
| Lamadeleine..... | 9 44 | | 17 54 | 21 6 | |
| CAPDENAC..... | 9 55 | | 18 5 | 21 20 | |

### De Capdenac à Cahors

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| CAPDENAC..... | 7 11 | 11 49 | 19 1 | » | |
| Lamadeleine..... | 7 23 | 12 5 | 19 11 | » | |
| Toirac..... | 7 34 | 12 19 | 19 20 | » | |
| Montbrun..... | 7 42 | 12 30 | 19 27 | » | |
| Cajarc..... | 7 52 | 12 45 | 19 37 | » | |
| Calvignac..... | 8 2 | 12 58 | 19 46 | » | |
| St-Martin-Labouval.. | 8 9 | 13 7 | 19 54 | » | |
| Saint-Cirq-la-Popie.. | 8 17 | 13 17 | 20 1 | » | |
| Conduché..... | 8 23 | 13 25 | 20 7 | » | |
| Saint-Géry..... | 8 38 | 13 41 | 20 19 | » | |
| Vers..... | 8 43 | 13 48 | 20 24 | » | |
| Arcambal..... | 8 50 | 13 59 | 20 31 | » | |
| Cabessut..... | 8 59 | 14 14 | 20 41 | » | |
| CAHORS..... | 9 6 | 14 23 | 20 48 | » | |

### De Sarlat à Gourdon

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| SARLAT..... | 8 26 | 17 36 | | » |
| Carsac..... | 8 36 | 17 47 | | » |
| Grolejac..... | 8 43 | 18 4 | | » |
| St-Cirq-Madelon..... | 8 49 | 18 11 | | » |
| Payrignac (arr.)..... | 8 56 | 18 19 | | » |
| GOURDON..... | 9 6 | 18 29 | | » |

### De Gourdon à Sarlat

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| GOURDON..... | 5 56 | 16 34 | | » |
| Payrignac (arr.)..... | 6 5 | 16 42 | | » |
| St-Cirq-Madelon..... | 6 13 | 16 50 | | » |
| Grolejac..... | 6 31 | 16 56 | | » |
| Carsac..... | 6 42 | 17 7 | | » |
| SARLAT..... | 6 56 | 17 23 | | » |